

La mer pillée

L'industrie de la pêche se livre actuellement à un massacre écologique de la ressource halieutique mondiale à d'étroites fins commerciales

François Grosrichard
Le Monde

LE PARALLÈLE vient immédiatement à l'esprit. En quoi l'exploitation de la principale ressource de la mer — les poissons, coquillages, crustacés, mollusques, algues et autres matières vivantes — ressemble-t-elle à l'agriculture ou en diffère-t-elle?

Dans les deux cas, il s'agit fondamentalement d'activités économiques destinées à fournir de la nourriture. Dans les deux cas, la nature, grâce au renouvellement du cycle des saisons, permet aux plantes de croître et aux animaux marins de se reproduire. Dans l'agriculture comme dans la pêche, le commerce des produits est devenu mondial grâce notamment aux progrès de la logistique, de la congélation et de la surgélation. Paysans et pêcheurs enfin, quel que soit leur pays, font partie de ces catégories sociales fortement chahutées par les temps modernes, pour ne pas dire en voie de marginalisation. Les négociants et les transformateurs, en revanche, gagnent bien leur vie.

Mais les comparaisons s'arrêtent là. L'agriculture a connu des progrès techniques, industriels et génétiques considérables. L'aquaculture en revanche accuse des retards scientifiques encore graves, sauf au Japon, en Norvège... et en Chine pour l'aquaculture d'eau douce. En outre, alors que, pour la maîtrise du marché du blé, du soja ou de la viande, les grands pays de l'hémisphère nord s'affrontent dans une guerre commerciale sur fond de subventions, dans le domaine de la pêche, les nations en voie de développement s'affirment, voire tiennent le haut du pavé.

Des signes d'épuisement physique et biologiques inquiétants

Enfin et surtout, si le marché mondial de la plupart des produits de la mer se caractérise par une surproduction structurellement endémique, la mer montre des signes d'épuisement physique et biologique inquiétants: et les quelque 70 millions de tonnes de prises (pour la seule consommation humaine) sont bien insuffisantes pour répondre à une demande en augmentation, qui, selon la FAO (Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture, dont le siège est à Rome), pourrait avoisiner 95 millions à la fin du siècle.

Les millions de tonnes de prises sont bien insuffisantes pour répondre à l'augmentation de la demande de la consommation humaine

Pour la première fois depuis 1977, la production mondiale a baissé en 1990, dernière année où les statistiques sont connues avec une certaine précision. Un recul imputable à la diminution des captures au large du Japon, du Chili et dans l'Atlantique nord ainsi qu'à la baisse des tonnages de l'ex-URSS.

Globalement, cette inflexion résulte de ce que les experts appellent pudiquement «une pression excessive sur les stocks», mais qui en fait traduit une exploitation trop longtemps déraisonnable — parfois totalement irresponsable — des ressources. Un comportement qui caractérise quasiment tous les pêcheurs, artisans ou industriels, de tous les États, qu'ils soient développés ou du tiers-monde. Dans ce domaine, l'Europe n'a pas donné le bon exemple, et la France notamment — principal pays pêcheur avec l'Espagne — a depuis 20 ans manqué de rigueur, les ministres de la mer successifs se comportant trop souvent comme des ministres de «clientèles».

Une activité de cueillette

La pêche reste fondamentalement, dans l'opinion et chez les acteurs économiques, une activité de cueillette. Les populations côtières représentent des masses électorales importantes. Depuis l'arrivée de François Mitterrand à l'Élysée se sont succédé pas moins de quatre mi-

nistres bretons, et le moins complaisant dans ce domaine aura sans doute été un «terrien» nordiste, le maire de Béhune, Jacques Mellick.

Pendant des décennies, on a cru la mer inépuisable. Résultat: en 40 ans, le total des prises mondiales a été multiplié par quatre. Il a fallu attendre les dernières années pour que les scientifiques, les professionnels et les gouvernements se préoccupent d'imaginer des engins de capture plus sélectifs et commencent à prendre des mesures contraignantes de surveillance et de gestion.

Le chalutage des poissons de fond au large de la Bretagne, le dragage des coquilles Saint-Jacques, la pêche avec des filets droits de 40 kilomètres de large (véritables murailles de la mort à grande échelle qu'utilisent les Japonais ou les Coréens dans le pacifique), celle des crevettes en Guyane, l'activité dite «minotière» qui consiste à capturer des petits poissons pour les transformer en farine (qui servira à nourrir des porcs et des poulets) dont le Danemark est devenu le champion provoquent des saignées irréparables sur certaines espèces de poissons, qui ne par-

viennent pas, ensuite, à se reproduire normalement. Trente millions de tonnes de poissons sont utilisées pour l'alimentation animale, à des prix nettement inférieurs à ceux de toute autre protéine.

Les intérêts immédiats

Bien sûr, la négligence des hommes, la pusillanimité des gouvernants qui écoutent plus leurs intérêts immédiats que les conseils des scientifiques n'expliquent pas tout. Le transport maritime des matières dangereuses au moindre coût et les marées noires — on le voit aujourd'hui avec le naufrage du Braer aux îles Shetland dont les parages comptent parmi les zones halieutiques les plus riches du monde — ont une part considérable de responsabilité dans cet appauvrissement de la poule aux oeufs d'or.

Lors d'une conférence internationale réunie à Cancun en mai dernier, les experts de la FAO n'ont pas hésité à agiter fort la sonnette d'alarme contre le gaspillage. «Certains stocks d'encornets, de seiches, de poulpes, les merlus (c'est-à-dire les colins) et les églefins, les poissons plats et les morues de l'Atlantique subissent une pression excessive. (...) Les pêcheries de crevettes ont besoin d'une meilleure gestion presque partout. (...) Les stocks de saumons sauvages de l'Atlantique sont sérieusement appauvris». Près des côtes européennes, les lottes, les harengs ou les homards se raréfient.

Pourtant, les États, surtout depuis la mise en place des zones de 200 milles, ont pris les moyens de réglementer les pêcheries et de maîtriser les prélèvements sur les stocks. Mais ces initiatives ont souvent donné lieu à des conflits diplomatiques, voire à des affrontements armés.

L'interminable querelle entre Paris et Ottawa

La querelle entre Paris et Ottawa sur les droits des pêcheurs de Saint-Pierre-et-Miquelon est interminable.

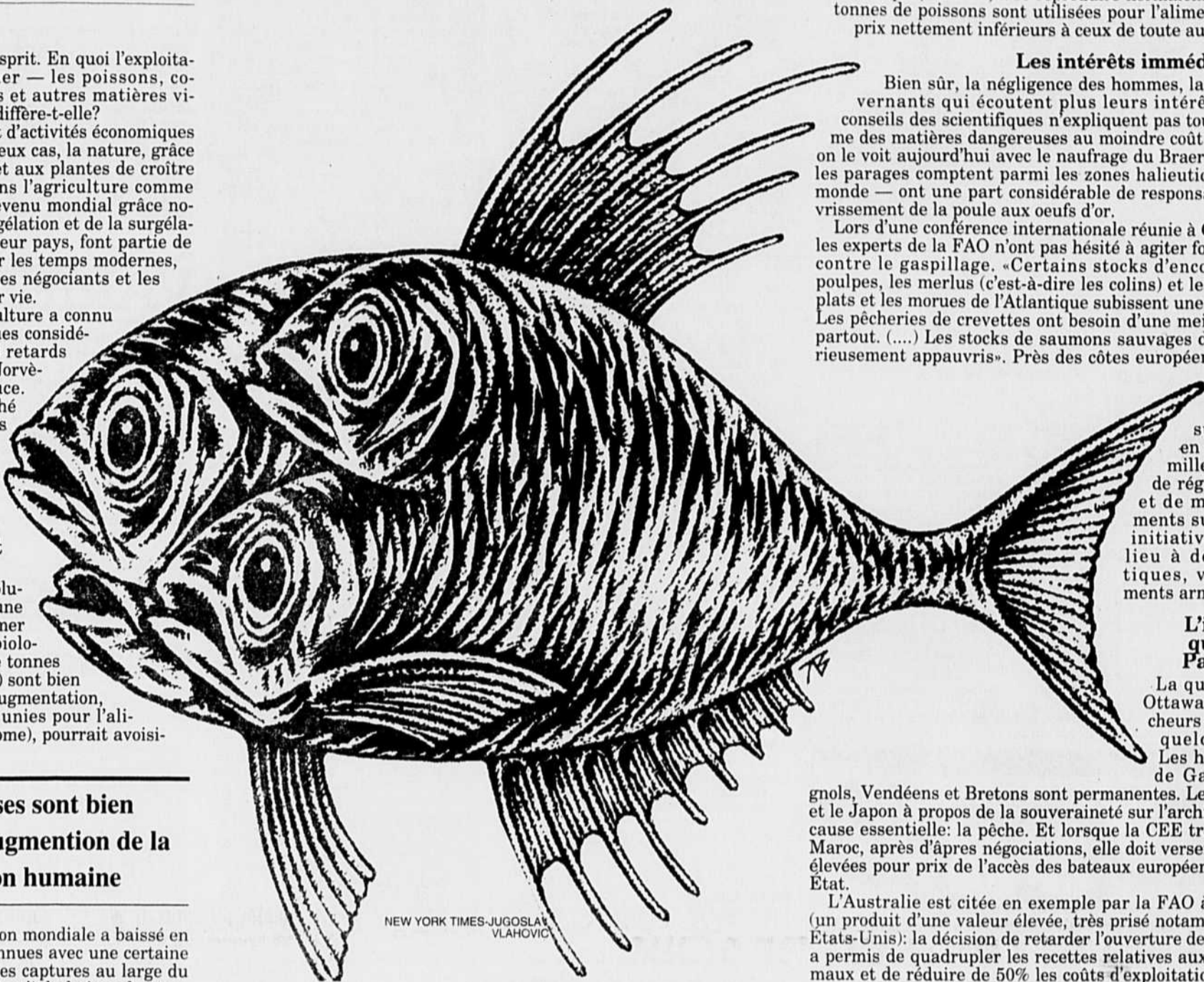
Les hostilités dans le golfe de Gascogne entre Espagnols, Vendéens et Bretons sont permanentes. Le conflit entre la Russie et le Japon à propos de la souveraineté sur l'archipel des Kouriles a une cause essentielle: la pêche. Et lorsque la CEE trouve un accord avec le Maroc, après d'âpres négociations, elle doit verser à Rabat des royalties élevées pour prix de l'accès des bateaux européens dans les eaux de cet État.

L'Australie est citée en exemple par la FAO à propos des crevettes (un produit d'une valeur élevée, très prisé notamment au Japon et aux États-Unis): la décision de retarder l'ouverture de la campagne de pêche a permis de quadrupler les recettes relatives aux captures de gros animaux et de réduire de 50% les coûts d'exploitation. Contre-exemple: la capture des crevettes grises dans les estuaires exige des filets très fins, lesquels capturent et écrasent des éléments juvéniles de soles ou de turbot.

Quant aux consommateurs italiens ou espagnols, leur «culture gastronomique spécifique» les rend friands de petits merlus longs comme un stylo à bille... que pêchent les Français et qui se vendent très bien. Ce n'est pas du gaspillage mais du massacre écologique pour des motifs commerciaux immédiats.

Tout cependant ne tourne pas complètement au noir. On explique à l'Institut français de recherche pour l'exploitation de la mer (IFREMER) que des stocks peuvent se raréfier dangereusement ici et réparaître en très bon état ailleurs. Ainsi en va-t-il du cabillaud, qui s'épuise en mer du Nord mais qu'on retrouve abondamment en mer de Barentz.

Ailleurs, de nouvelles espèces seront découvertes. Les pêcheurs de Boulogne ramènent ainsi depuis deux ans des poissons vivant à 1200 mètres de profondeur entre l'Écosse et le Groenland, répondant aux noms de grenadier, empereur, cardinal. Leur chair est excellente même si leur aspect est... effrayant.



NEW YORK TIMES-JUGOSLAVIA VLAVOVIC

Les étoiles, la tête en bas

Françoise Côté
Collaboration spéciale

«**J**E CROIS FERMENT à la nécessité pour l'humanité d'explorer l'espace», affirme en entrevue le troisième astronaute canadien à monter dans une «fusée», le Dr Steve MacLean. Il parle avec passion, encore ébloui par l'extraordinaire spectacle de la Terre baignant dans la Voie lactée et de l'explosion de couleurs offerte par les étoiles dans les ténèbres de l'espace. De sa mission «réussie à presque 100%», il dit: «Ce que nous avons fait au cours de cette mission (à bord de la navette Columbia), c'est exactement le genre de choses que nous allons effectuer à bord de la future Station orbitale internationale Freedom au début du 21e siècle».

Avant lui, Marc Garneau, en 1984, et plus récemment, Roberta Bondar, en janvier 1992, ont participé à des missions spatiales américaines.

Le Dr MacLean considère que «la prochaine étape sera de marcher sur Mars. Nous savons déjà que nous pouvons y aller. Il ne s'agit pas d'un rêve. Cela se fera peut-être dans 30 ans... alors mon fils pourrait y participer. Il devrait être dans le meilleur de sa carrière... qui sait?» Sa passion pour l'espace, le Dr MacLean l'a toujours parta-

gée avec sa famille. Sa femme Nadine, une Québécoise de Hull, a fait l'expérience du lancement de la navette en simulateur, subissant les pressions, les bruits et les mouvements qui secouent les astronautes au cours des huit minutes du décollage. Leurs deux enfants, Jean-Philippe, deux ans et demi, et Catherine, un an, sont également des initiés. Depuis son retour sur terre, MacLean est constamment bombardé de questions par son fils, qui fait à sa façon la différence entre une navette et un avion. «Il croit que la navette vole près de la Lune».

Une mission reportée huit fois

Pour préparer sa mission, qui a été reportée huit fois depuis 1987 pour finalement avoir lieu en octobre dernier, le Dr MacLean a travaillé neuf ans. Il pensait bien connaître ce qui l'attendait quand Columbia fut lancé le 22 octobre dernier. «J'avais discuté avec peut-être une cinquantaine d'astronautes afin de savoir ce qu'on éprouve au moment de s'arracher à la gravité terrestre. Ce qu'on ressent durant le vol, lorsqu'on flotte dans la cabine; ce que l'on voit lorsqu'on regarde la Terre. Bref, tout cela m'a été décrit en détails.

«Cependant, lorsque j'ai regardé la Terre, j'ai été totalement pris par surprise. Cela a dépassé toutes mes attentes, tellement ce fut extraordinairement stupéfiant. Nous vo-

lions tête en bas ou sens dessus dessous. La Terre était sous nos têtes avec les étoiles tout autour. Il faut lever la tête pour apercevoir les étoiles. Voilà que maintenant je les voyais en regardant vers le bas».

En scientifique, MacLean précise ses observations: «Quand mes yeux se furent habitués aux ténèbres de la nuit spatiale, les étoiles me sont d'abord apparues comme autant de points d'une blancheur grisâtre, tel qu'on les observe sur Terre. Avec les lumières de la navette éteintes, les étoiles me sont alors apparues comme un feu d'artifice, avec des étoiles rouges, d'autres d'un ton violet, d'un ton orange. Lorsqu'on commence à s'habituer à ce phénomène et que l'aube commence à poindre, on aperçoit la Voie Lactée... la Voie Lactée autour de la planète bleue. Soudainement, on a l'impression de comprendre l'orientation de l'univers. Puis à mesure que la nuit spatiale se dissipe — elle dure 45 minutes — la Voie Lactée semble s'étirer, s'étendre. J'ai alors eu l'impression que la Terre se baignait dans la Voie Lactée. C'est tout simplement ahurissant».

Le Dr MacLean n'a rien voulu rater. «Il y avait tellement de travail... 10 jours n'étaient pas suffisants. J'ai vraiment prié pour qu'il fasse mauvais temps à Cap Canaveral, le jour prévu pour le retour, afin de bénéficier d'une journée de plus... une journée libre dans l'espace». Mais Columbia

s'est posé tel que prévu, le 1er novembre.

«Heureusement, une grande partie de mon travail pouvait être exécuté près d'un hublot. Effectuant des expériences, je pouvais travailler au clavier de l'ordinateur pendant deux minutes, et alors j'avais 30 secondes pour observer à travers le hublot pendant que l'ordinateur charge un programme. Je regarde: «Tiens, c'est Hawaï».

Seize couchers de soleil par jour

Et je retourne à mon clavier pour deux autres minutes et là j'ai 10 secondes de répit: «Ah, voilà la Floride...» Il ne faut que 15 minutes pour traverser le continent nord-américain à bord de la navette à une vitesse de huit kilomètres à la seconde. MacLean a vu 16 couchers de soleil par jour. Columbia a fait le tour de la Terre 162 fois en 10 jours.

Du point de vue scientifique, la mission a été «une réussite incroyable pour le Canada. Je m'étais dit qu'avec 80% de réussite, ce serait bon, mais ce fut presque 100%». Et MacLean d'enchaîner: «Le Système de vision spatiale (SVS) est vraiment quelque chose de remarquable; c'est une technologie excellente qui assure un contrôle parfait. Au cours des huit tests auxquels fut soumis le SVS, il n'y eu qu'un seul pépin et ce fut avec la caméra qui ne peut regarder le soleil en face: Cela devra être corrigé pour permettre au SVS de fonctionner pendant 24 heures par jour

même avec les 16 levées de soleil. J'étais très fier de travailler avec une technologie aussi sophistiquée, qui permet de contrôler le CANARDARM avec une précision de moins d'un demi-centimètre». Le Dr MacLean précise que cela est très important pour le Canada qui va avoir un rôle prépondérant dans l'assemblage de la station Freedom.

Le Dr MacLean dit que sa mission ne l'a pas changé, sauf pour ce qui est de son impression de la Terre à cause de ses observations qui lui ont révélé une atmosphère où le calcium a une couleur rougeâtre; le magnésium, une sorte de couleur verte. Et il s'agit uniquement d'ions. La ligne d'oxygène est verte à une certaine altitude et rouge à une autre. «Cela change ma connaissance de la stratosphère», dit le physicien spécialiste du laser.

Cette mission spatiale n'est pour le Dr MacLean qu'une première étape. Il compte demeurer astronaute et espère effectuer une autre mission à bord de la navette ou de la station. Il reconnaît que l'exploration spatiale coûte cher. «Mais nous devons le faire car le rendement sur l'investissement est vraiment élevé». Il cite les satellites de communications, la télé-détection, les satellites de météo, etc. Dans un cri du cœur, il ajoute: «J'aimerais que tout le monde puisse aller dans l'espace comme moi et ressentir ce que j'ai ressenti...»

CAHIER
SPÉCIAL

LE DEVOIR, LA RELANCE

RÉSERVATIONS PUBLICITAIRES (514) 985-3399

Date de tombée: le 22 janvier 1993

PARUTION
le 30 janvier
DANS

LE DEVOIR

LE DEVOIR aborde 1993, sa 83e année, avec l'esprit et les moyens d'une nouvelle jeunesse. Tous le savent désormais, le journal a revu entièrement son contenu, refait sa structure financière et sa gestion, adopté une technologie de pointe, déménagé ses pénates au coeur du centre-ville montréalais. À la fin de janvier, il proposera même une

nouvelle image graphique, élégante et contemporaine, incarnation de tous ces changements qui recréent littéralement le journal.

Le 30 janvier, LE DEVOIR offrira à ses lecteurs, pour marquer ce tournant, un cahier spécial en forme d'autoportrait. Il présentera ses artisans, ses méthodes de production, ses lieux, ses projets et expliquera

comment une pareille ébullition respecte, nourrit et rajeunit la tradition et la vocation du quotidien fondé par Henri Bourassa, qui reste le symbole d'une presse libre, vive, indépendante.

Le cahier du 30 janvier est donc un rendez-vous, que prépare toute l'équipe du journal avec sa directrice, Lise Bissonnette. Une riche histoire se perpétue.

LE GUIDE DU WEEK-END

Le Devoir, vendredi 15 janvier 1993

NOS CHOIX

CINÉMA

- ✓ **La Sentinelle** On n'a pas fini d'entendre parler d'Arnaud Desplechin. Ce jeune cinéaste est un peu au cinéma de l'Hexagone ce que Jean Echenoz est au roman français d'aujourd'hui, c'est-à-dire un grand saboteur. Pour son premier long métrage, la fascinante *Sentinelle*, présentée déjà au dernier FFM, c'est le drame d'espionnage que Desplechin s'amuse à trafiquer de l'intérieur maquillant sous les dehors d'une enquête médico-légale une éducation sentimentale et existentielle ou sont brassées comme si de rien n'était les questions les plus graves sur la vie et sur la mort. Une oeuvre riche et audacieuse, qui vous prend en otage dès les premiers plans et ne vous libère à la fin que sous condition. Présenté au Nouvel Elysée cette semaine.

Alain Charbonneau

MUSIQUE

- ✓ **Musica Camerata** Programme français de trios pour piano, violon et violoncelle par l'ensemble Musica Camerata Montréal formé de Berta Rosemohl, Luis Grinhaus et Guy Fouquet samedi à 20 h à la salle Redpath. Des oeuvres de Saint-Saëns, Contant et Debussy.
- ✓ **Opéra du Met** Un opéra de haute virtuosité vocale à l'affiche du Metropolitan de New York et à la radio de Radio-Canada samedi à 13h30, *Semiramide* de Rossini avec Lella Cuberli dans le rôle-titre et Gloria Scalchi dans celui du travesti d'Arace, sous la direction du maestro Ion Marin.
- ✓ **L'alto à l'honneur** Les élèves du professeur Robert Verebes donnent un récital gratuit d'alto à la Maison de la culture Rosemont-Petite Patrie ce dimanche à 14h.

Marie Laurier

ARTS VISUELS



- ✓ **Dazibao** Mythe, ethnicité, culture, altérité, religion, autobiographie. L'union fait la force. La saison démarre en grand à Dazibao et à La Centrale qui exposent les oeuvres de six femmes artistes, la plupart privilégiant la photographie comme support de leur discours sur l'identité. C'est à voir. Dazibao, La Centrale, 279, rue Sherbrooke ouest, espaces 311C et 311D. Jusqu'au 30 janvier 1993.

Marie-Michèle Cron

DANSE

- ✓ **La fête à La La La Human Steps** Un «party» d'un genre nouveau qui mêle danses, vidéos, musiques, invités surprise et ventes aux enchères pour le meilleur et pour le pire. En présence, bien entendu, de l'impossible danseuse Louise Lecavalier et de l'atypique chorégraphe Edouard Lock, chéri des foules montréalaises. Au Spectrum, samedi soir évidemment.

Valérie Lehmann

SPECTACLES

- ✓ **Villeray** Ils sont six, ils sont jeunes, ils sont montréalais et ils déménagent au Grand Café pour trois soirs. Leur nom, *Villeray*. Un album rock en français s'il-vous-plait, deux clips et des tas de fans qui s'ignorent. Ils vous convient dans leurs quartiers de la rue Saint-Denis dès 22 h 30.

Pascale Pontoreau

L'ÉVÉNEMENT DE LA SEMAINE



PHOTO PIERRE DESJARDINSXXXX

Gilbert Sicotte, Marie Tifo, Louise Marleau et Robert Gravel font partie de la distribution de *Les beaux dimanches*, de Marcel Dubé, présenté au TNM.

Les beaux dimanches, de Marcel Dubé, au TNM

IL N'Y AVAIT EU jusqu'à maintenant que trois pièces de Marcel Dubé créées et jouées par le Théâtre du Nouveau Monde. Jean Gascon avait mis en scène *Le temps des lilas* en 1958, Albert Millaire avait mis en scène *Bilan* en 1968, et Fernand Rainville *Le Réformiste* en 1977. La première fut un des grands succès de la compagnie, la seconde fut un succès honnête et la troisième un échec.

Marcel Dubé n'écrit plus pour la scène, mais son oeuvre a atteint maintenant l'âge des reprises, après un long purgatoire

où l'auteur de *Zone* était pratiquement passé au rayon des oubliés. Il y a eu une reprise de *Florence* à la NCT il y a quelques années, un travail que signait déjà Lorraine Pintal, puis une reprise d'*Un simple soldat* entre les mains de René-Richard Cyr au TPQ. Janine Sutto, au Trident l'an dernier, dirigeait une *Florence*.

Voilà que Lorraine Pintal, qui fouille de plus en plus le répertoire québécois (Ducharme, Tremblay), s'attaque à l'une des pièces les plus difficiles, et peut-être pas les plus réussies, de Marcel Dubé.

Une pièce qui, lors de sa création à la Comédie-Canadienne en 1965, témoignait timidement, dans un long portrait cynique de la petite bourgeoisie canadienne-française, des forces politiques qui secouaient le Québec de la Révolution tranquille à l'époque des premières bombes du FLQ.

Cette reprise des *Beaux dimanches* au Théâtre du Nouveau Monde, qui comporte une grande part de risque, est un des événements de la saison théâtrale. Lorraine Pintal, qui est maintenant la directrice artistique et générale du TNM, signe avec ce Dubé son

premier spectacle en tant que patronne du TNM. Elle a réuni la grande équipe: Danièle Lévesque à la scénographie, Michel Beaulieu aux lumières, François Laplante aux costumes, Philippe Ménard à la musique.

Sur scène, une distribution de grand calibre, avec les Marie Tifo, Gilbert Sicotte, Guy Nadon, Louise Marleau, Robert Gravel, Anne Dorval, Jean-René Ouellet, Sophie Clément, Marie Michaud, etc.

Au Théâtre du Nouveau Monde, à compter de mardi prochain.

Robert Lévesque

LA TÉLÉ DU WEEK-END

CE SOIR

Bouillon de culture

Pivot reçoit Edwige Feuillère pour le spectacle «Edwige Feuillère en scène» et Vittorio Gassman pour «Ulysse et la baleine blanche», d'après Moby Dick de Melville.

(TV5, 21 h)

☆☆☆

La santé des chefs politiques

Faut-il tout savoir et tout dire sur ces hommes qui nous gouvernent? Les médias vont-ils trop loin? Madeleine Poulin et l'équipe du *Point Médias* posent de bonnes questions, qui arrivent à point.

(Radio-Canada, 22 h 25)

☆☆☆

La fièvre des planches

Étude de moeurs réalisé en 1980 par A. Parker (*The Commitments*). Des

jeunes désireux de faire carrière dans le monde du spectacle s'inscrivent dans une école de New York.

(TQS, minuit)

☆☆☆

SAMEDI

Rédacteurs en chef

Lise Bissonnette anime. Thème: le nouvel ordre mondial. Parmi les invités, Réginald Dale, rédacteur en chef du *International Herald Tribune* de Paris.

(TV5, 18 h)

☆☆☆

Scully rencontre

Scully interroge Anne Sinclair, journaliste et animatrice de télé en France.

(Radio-Canada, 18 h 30)

☆☆☆

Madonna

Madonna répond aux questions du journaliste britannique Jonathan Ross. Cette entrevue est diffusée pour la première fois en Amérique.

(Musique Plus, 21 h)

☆☆☆

La croisière du navigateur

Voici un très bon Buster Keaton, qui fera rire même les grognons. Un jeune homme s'embarque par erreur sur un paquebot que des espions vont détourner.

(Radio-Québec, 22 h)

☆☆☆

Trois soeurs

Le récit de Margarethe Von Trotta rappelle l'oeuvre de Tchekov, mais assez vaguement. Trois soeurs vivant en Italie du Nord partagent leurs déceptions.

(R.-Canada, 23 h 05)

☆☆☆

DIMANCHE

GP d'athlétisme de Montréal

Cet événement sportif qui se déroule au Centre Claude-Robillard réunit les meilleurs athlètes au monde. Le Grand Prix comprend 13 épreuves. L'événement est transmis en direct.

(TVA, 15 h)

☆☆☆

Chère Madame Bolduc

Retransmission du spectacle qu'André Gagnon a donné en octobre 91 au Centre national des Arts, consacré aux chansons de Mme Bolduc.

(Radio-Canada, 20 h)

☆☆☆

Un monde de différence

Drame social danois. Un petit garçon s'enfuit de la Yougoslavie pour aller rejoindre son père au Danemark. L'interprétation est bonne. Attention toutefois au mélange des styles.

(Radio-Québec, 20 h)

☆☆☆

Les Plaques tectoniques

Adaptation télévisuelle de la pièce de Robert Lepage, montée par le Théâtre Repère à Toronto. Voyage à travers les cultures et les continents. C'est la première fois que les fameuses *Plaques* sont présentées au petit écran.

(Radio-Canada, 21 h 30)

☆☆☆

L'affaire Coffin

Jamais définitivement réglée, l'affaire Coffin refait surface, à CBC. Le réseau retrace l'histoire des trois chasseurs assassinés à l'été 1953, dans la région de Gaspé, et qui avait conduit à l'arrestation, à la condamnation et à la pendaison de Wilbert Coffin. Mais était-il vraiment coupable?



Wilbert Coffin

(CBC, 21 h)

Paule des Rivières

Rectificatif

CONTRAIREMENT à ce que nous annonçons dans l'édition de jeudi dernier, la compagnie de disques Audiogram et l'Équipe Spectra ne fusionnent pas mais ont plutôt signé une entente commerciale. À la suite du réaménagement du capital-action, Michel Bélanger sera dorénavant le propriétaire exclusif d'Audiogram qui continuera de partager les bureaux dans l'édifice de l'Équipe Spectra. Ce sont les compagnies de l'Équipe Spectra, dont Alain Simard et André Ménard sont les seuls propriétaires, qui fusionnent le premier février prochain: soit le Spectrum de Montréal, le Théâtre Olympia, le Studio Morin Heights, Articles promotionnels Azur et Spectra Scène.



Madeleine Poulin

CULTURE ET SOCIÉTÉ



Isabelle Miquelon, Marc Legault et Jean-François Pichette dans *Celle-là*. PHOTO LES PAPAARAZZI

THÉÂTRE

Une autre maison cassée

Celle-là

Une pièce de Daniel Danis. Mise en scène de Louise Laprade. Décor de Stéphane Roy. Éclairages de Michel Beaulieu. Costumes de François Barbeau. Musique de Vincent Beaulne. Avec Isabelle Miquelon (la mère), Marc Legault (le vieux), Jean-François Pichette (le fils). Une production de l'Espace Go, à l'affiche jusqu'au 13 février.

Robert Lévesque

DANS UN «LOGIS» vide arrive un jeune homme, une valise à la main. Le temps a passé dans cette pièce déserte, et le jeune homme, avant de s'asseoir et d'assumer son retour dans ce lieu lourd d'un passé décomposé, va recomposer le drame vécu, dans ce logis où un «gâchis» a eu lieu. Ils étaient trois, sa mère, lui, et le vieux. Il était un enfant seul. Il le restera, bloqué dans un désert affectif. Ce choc ancien a tout cassé dans la maison de son enfance.

Jadis sa mère habitait là et était une mauvaise femme, une sorcière... lui a-t-on dit; on les a séparés après cet événement, ce geste irrémédiable de la mère pendant lequel leurs corps se sont mêlés, où le sang a coulé, où le monde de cet enfant a sombré dans un grand trou de mémoire et dans des exils-prisons. Dans le logis vide, des années plus

tard, il revient une valise à la main. Il va narrer son histoire, par bribes, dans un langage d'enfant pressé. Le trio maudit va se reformer dans le logis vide devenu lieu de mémoire (c'est-à-dire théâtre); le jeune homme va entendre «celle-là» qui descend l'escalier, entre, longe les murs, revient dans sa mémoire, cette femme nymphomane et névrosée; et le vieil homme du dessus (qui est son père inavoué) qui va réapparaître et se justifier dans ses lâchetés; se déroule devant nous le procès d'une sorcière, se dénouent des fils d'une situation jadis malsaine, gauche, secrète et dramatique où ces trois-là ont vécu.

Procès où les accusés sont aussi accusateurs, où la victime est aussi le juge, où les témoins se font avocats, dans un prétoire mental qui se remplit d'un passé réduit en miettes, témoignages, souvenirs, scènes autant narrées à distance que revécues, maelström intime dans lequel surnage ce jeune homme arrivé dans ce logis vide, avec une valise.

La première pièce de Daniel Danis, créée cette semaine à l'Espace Go, s'impose d'abord par un texte qui sort des sentiers battus, un texte riche et travaillé qui ressort dans l'ensemble des textes de théâtre québécois ces dernières années. Depuis les Normand Chaurette et Michel-Marc Bouchard, on n'a pas re-

marqué d'aussi belle écriture sur une scène de Montréal. Une écriture qui sait entremêler les niveaux, entrecroiser les récits, court-circuiter les émotions, et organiser dans le désordre apparent d'un voyage mental un ordre d'une efficacité globale remarquable.

Le théâtre québécois manque de textes aussi libres dans la forme, qui quittent les rives du naturel et du réalisme pour proposer des architectures baroques où l'ensemble d'un travail d'écrivain apparaît dans sa subtilité, dans l'effort d'écoute qu'il suscite, dans l'audace des correspondances et ellipses qu'il utilise pour bâtir un ensemble significatif, comme dans *Celle-là*, premier texte d'un auteur de 31 ans.

Il est dommage cependant que la production de l'Espace Go, dirigée par Louise Laprade, reste un peu en-deça de la beauté sauvage et de la force subtile de ce texte. Tout au long du procès mental que tient le jeune homme arrivé dans ce logis vide, le spectacle s'alourdit et s'empêse au lieu de s'élever et ce n'est que rarement, en particulier lors du texte final du jeune homme, qu'une magie s'installe de l'acteur à la salle, qu'un éclair traverse la pièce.

Le jeu des comédiens demeure encore trop prisonnier d'un théâtre réaliste, et là où ces personnages se font pourtant narrateurs d'une action passée on ne trouve pas dans

leur jeu la distance nécessaire que demande l'écriture apocalyptique de Danis. Et il faut dire que la distribution, avec Isabelle Miquelon, Marc Legault et Jean-François Pichette, est rien de moins que décevante par trop de lourdeur, jouant sans atteindre à la quintessence des cauchemars, et sans avoir rejoint les forces secrètes de la honte et les ombres du mal que l'auteur a logé chez ces personnages misérables et condamnés.

Dans un décor de Stéphane Roy qui installe la froideur lavée d'un logis vide, d'un espace muet, d'un passé enfui, et qui est en soi un des éléments les plus forts de la production, la mise en scène de Louise Laprade demeure aux prises avec une rigidité qui fait malaise, on sent un indémodable besoin de faire réel dans le raconté, de dire juste, et dans cette approche brutale le drame décomposé et fragile de Daniel Danis n'est pas exposé dans toute sa richesse aérienne.

Est-ce, comme on l'a cru des premiers textes de théâtre de Chaurette, une écriture destinée plus à la lecture qu'au théâtre? La mise en scène besogneuse et timide de Louise Laprade le fait peut-être croire... mais la question est posée. Elle se pose souvent lors des débuts d'un nouvel auteur dramatique. C'est généralement bon signe, le signe du moins d'une voix nouvelle.

Jeffrey Tate remarquable de maturité

Les grands concerts

De l'OSM, dir. Jeffrey Tate

Carol Bergeron

D'UN CONCERT à l'autre, d'un chef invité au suivant, l'OSM attend Charles Dutoit qui sera de retour le 24 janvier. Si, en cette 59e saison, le choix des remplaçants n'a pas toujours été heureux — je pense notamment à ce Daniele Gatti qui, la semaine dernière, nous a imposé une lecture inintelligible de la *Symphonie «rhénane»* de Schumann — nous avons tout de même eu droit à d'excellents musiciens comme Robert Shaw, Mariss Jansons et, cette se-

maine, Jeffrey Tate. Le réputé chef anglais sera d'ailleurs de retour mardi et mercredi prochains pour trois autres prestations à Wilfrid-Pelletier: les Concerts Air Canada (en soirée) et les Matins symphoniques Métro (le 20 janvier à 10h30).

À 49 ans, Tate occupe maintenant une place dominante parmi les chefs de sa génération. Il a amorcé sa carrière comme chef assistant à l'opéra, travaillant avec Georg Solti, Colin Davis et Rudolf Kempe au Covent Garden de Londres, avec Karajan à Salzbourg, avec Levine au Metropolitan de New York, avec Boulez à Bayreuth (pour la *Tétralogie* de Wagner, 1976-80). Depuis 12 ans qu'il vole de ses propres ailes, sa réputation n'a cessé de croître.

Entre un Daniele Gatti et un Jeffrey Tate, la différence est énorme. Lorsque l'inexpérience du premier engendra la confusion, le talent et la maturité du second conduisit tout naturellement à une conception claire et précise des oeuvres qu'il avait choisies. Ce qui nous valut des interprétations captivantes.

Un Mozart, rigoureusement construit — l'effervescence inquiète des mouvements extrêmes, la douceur délicate de l'*Andante* et la nostalgie pénétrante du *Menuetto* — précédait une page d'Alban Berg d'une difficulté d'exécution redoutable. Les *Trois pièces pour orchestre* op.6 font usage d'une palette instrumentale peu commune. À côté de Mozart, nous sommes ici plongés dans une forêt luxuriante — une excursion, qui pour le plaisir de l'ouïe, fut une expérience unique.

Wagner occupait toutefois la place principale du programme. Trois extraits du *Crépuscule des dieux* (le quatrième opéra de la *Tétralogie*) riches en émotions fortes. Faut-il rappeler

que cette musique fut destinée au fameux Festspielhaus de Bayreuth que le compositeur fit construire pour représenter la *Tétralogie* (*l'Anneau du Nibelung*). Or, détail capital, la fosse d'orchestre y fut aménagée de manière à ce que l'orchestre, copieusement pourvu de cuivres, ne sonne jamais trop fort et par conséquent ne couvre jamais les chanteurs.

Rien n'est donc moins facile que de reprendre cette musique sur un plateau; d'autant qu'à Wilfrid-Pelletier les cuivres envahissent beaucoup trop aisément tout l'espace acoustique. Les pauvres cordes éprouvèrent ainsi beaucoup de mal à trouver la place qui leur est due. Et que dire d'Elizabeth Connell qui fut impuissante à lutter contre ces vagues répétées de fanfares triomphantes? Tate avait tout prévu, sauf les carences acoustiques de la salle. Dans l'émouvante scène de l'immolation de Brünnhilde, il fallut, à la corbeille, se contenter de quelques éclats vocaux bien timbrés, le reste étant inaudible.



PHOTO AP

Letterman obtient 42 millions\$ de CBS

Après 11 années au réseau NBC, le célèbre animateur américain de télévision David Letterman passe à CBS. Ce passage met fin à de laborieuses négociations entre l'intéressé, mécontent de son sort depuis que le job de Johnny Carson lui a échappé, au profit de Jay Leno, et les deux réseaux. Il semble que ce soit des considérations financières qui aient finalement emporté le morceau. Le réseau CBS a fait à M. Letterman une offre qu'il ne pouvait tout simplement pas refuser: 42 millions \$ en salaire et avantages sociaux pour un contrat de trois ans. L'émission de M. Letterman fera donc la lutte à celle de M. Leno, à 23 h 30. L'on ne sait encore à quel moment M. Letterman commencera à travailler avec CBS.

MATINÉES À 5.00\$*
*du lundi au vendredi à l'exception des mardis à 4.25\$ et des jours fériés.

TARIF JEUNESSE AUX 14-20 ANS 6.00\$*
*Partout, en tout temps à l'exception des mardis à 4.25\$ et des matinées à 5.00\$

CINÉMAS CINÉPLEX ODÉON

POUR INFORMATION, APPELEZ 849-FILM de 11h00 à 22h00

DU 15 AU 21 JANVIER 1993

BERRI 849-FILM
1280, rue St-Denis

PARFUM DE FEMME (13 ans) Dolby Stereo
1:30 - 4:00 - 6:45 - 9:30

DRACULA (16 ans) Dolby Stereo
1:30 - 4:15 - 7:00 - 9:30 (v. française)

MAMAN J'AI ENCORE RATE L'AVION (G) Dolby Stereo
1:30 - 4:00 - 7:00 - 9:25

LE GARDE DU CORPS (13 ans) Dolby Stereo
1:40 - 4:10 - 7:10 - 9:40

UNE SECONDE CHANCE (G) Dolby Stereo
1:30 - 3:30 - 5:30 - 7:30 - 9:30
Exc. le 21 Jan.: 1:30 - 3:30 - 5:30 - 9:30

BROSSARD 849-FILM
Mail Champlain - 6600, boul. Taschereau

DES HOMMES D'HONNEUR (G) Dolby Stereo
Sam. et Dim.: 1:30 - 4:05 - 7:00 - 9:40
Sem.: 7:00 - 9:40

LE GARDE DU CORPS (13 ans) Dolby Stereo
Sam. et Dim.: 1:35 - 4:15 - 7:00 - 9:35
Sem.: 7:00 - 9:35

PARFUM DE FEMME (13 ans) Dolby Stereo
Ven.: 6:45 - 9:45
Sam.: 12:45 - 3:40 - 6:45 - 9:45
Dim.: 2:00 - 5:00 - 8:00 - Lun.: 8:00
Mardi: 6:45 - 9:45 - Merc. et Jeudi: 8:00

CARREFOUR LAVAL 849-FILM
2330, boul. Le Carrefour

HOME ALONE #2, LOST IN NEW YORK (G)
Sam. et Dim.: 1:30 - 4:10 - 7:00 - Sem.: 7:00

HOFFA (13 ans) (v. anglaise)
9:30

PARFUM DE FEMME (13 ans) Dolby Stereo
Ven.: 6:45 - 9:45 - Sam.: 1:00 - 3:55 - 6:45 - 9:45
Dim.: 2:00 - 5:00 - 8:00 - Lun.: 8:00
Mardi: 6:45 - 9:45 - Merc. et Jeudi: 8:00

CHAPLIN (G) Dolby Stereo (v. anglaise)
Sam. et Dim.: 1:30 - 4:15 - 7:10 - 9:45
Sem.: 7:10 - 9:45

LA GARDE DU CORPS (13 ans)
Sam. et Dim.: 1:35 - 4:00 - 7:15 - 9:40
Sem.: 7:15 - 9:40

A FEW GOOD MEN (G) Dolby Stereo
Sam. et Dim.: 1:35 - 4:20 - 7:00 - 9:30
Sem.: 7:00 - 9:30

SCENT OF A WOMAN (13 ans) Dolby Stereo
Ven.: 6:45 - 9:45 - Sam.: 1:00 - 3:55 - 6:45 - 9:45
Dim.: 2:00 - 5:00 - 8:00 - Lun.: 8:00
Mardi: 6:45 - 9:45 - Merc. et Jeudi: 8:00

CENTRE-VILLE 849-FILM
2001, Université, Métro McGill

MAMAN J'AI ENCORE RATE L'AVION (G) Dolby Stereo
Sam. et Dim.: 1:05 - 3:35 - 7:00 - 9:30
Sem.: 3:35 - 7:00 - 9:30

A RIVER RUNS THROUGH IT (G)
Sam. et Dim.: 1:05 - 3:35 - 7:00 - 9:25
Sem.: 3:35 - 7:00 - 9:25

THE BEST INTENTIONS (G)
(v. o. avec sous-titres anglais)
Sam. et Dim.: 1:00 - 4:30 - 8:00
Sem.: 4:30 - 8:00

GAS FOOD LODGING (13 ans)
Sam. et Dim.: 1:00 - 3:10 - 5:20 - 7:30 - 9:40
Sem.: 3:10 - 5:20 - 7:30 - 9:40

HOME ALONE #2, LOST IN NEW YORK (G)
Sam. et Dim.: 1:30 - 4:10 - 7:05 - 9:35
Sem.: 3:40 - 7:05 - 9:35

C'EST ARRIVÉ PRÈS DE CHEZ VOUS (18 ans)
Sam. et Dim.: 1:10 - 3:10 - 5:10 - 7:10 - 9:10
Sem.: 3:10 - 5:10 - 7:10 - 9:10

TOYS (G) (v. anglaise)
Sam. et Dim.: 1:00 - 3:30 - 7:00 - 9:30
Sem.: 3:30 - 7:00 - 9:30

LA BELLE HISTOIRE (G) Dolby Stereo
Sam. et Dim.: 1:00 - 4:35 - 8:10
Sem.: 4:35 - 8:10

HOFFA (13 ans) (v. anglaise)
Sam. et Dim.: 1:05 - 3:45 - 6:30 - 9:15
Sem.: 3:45 - 6:30 - 9:15

COMPLEXE DES JARDINS 849-FILM
Basiliaire 1

LES NUITS FAUVES (16 ans) Dolby Stereo
1:45 - 4:30 - 7:05 - 9:40

DES HOMMES D'HONNEUR (G) Dolby Stereo
1:30 - 4:15 - 7:00 - 9:35

LE CHÈNE (13 ans) Dolby Stereo
1:30 - 4:30 - 5:35 - 7:40 - 9:45
Exc. le 20 Jan.: 1:30 - 3:30 - 9:45

MALCOLM X (13 ans) (v. française)
1:30 - 5:00 - 8:30

CRÉMAZIE 849-FILM
8610, rue St-Denis

DRACULA (16 ans) Dolby Stereo (v. française)
9:00

ALADDIN (G) Dolby Stereo (v. française)
Sam. et Dim.: 1:30 - 3:20 - 5:10 - 7:00
Sem.: 7:00

LE DAUPHIN 849-FILM
2396 est, rue Beaubien

DES HOMMES D'HONNEUR (G) Dolby Stereo
Sam. et Sem.: 7:00 - 9:30
Dim.: 1:15 - 4:10 - 7:00 - 9:30

MAMAN J'AI ENCORE RATE L'AVION (G) Dolby Stereo
Sam. et Sem.: 7:10 - 9:25
Dim.: 1:00 - 4:15 - 7:10 - 9:25

DÉCARIE 849-FILM
Décarie, sud de Jean-Talon

BODY OF EVIDENCE (18 ans) Dolby Stereo
Sam. et Sem.: 7:30 - 9:30
Dim.: 1:30 - 3:30 - 5:30 - 7:30 - 9:30

NOWHERE TO RUN
Sam. et Sem.: 7:35 - 9:35
Dim.: 1:35 - 3:35 - 5:35 - 7:35 - 9:35

ÉGYPTIEN 849-FILM
1455, rue Peel

CHAPLIN (G) Dolby Stereo (v. anglaise)
1:15 - 4:00 - 6:45 - 9:30

DRACULA (16 ans) Dolby Stereo (v. anglaise)
1:30 - 4:30 - 7:05 - 9:30

TOYS (G) Dolby Stereo (v. anglaise)
2:00 - 4:30 - 7:00 - 9:35
Exc. le 16 jan.: 2:00 - 4:30 - 9:35
Exc. le 20 et 21 jan.: 2:00 - 4:30 - 9:35

LE FAUBOURG 849-FILM
1616 ouest, rue Ste-Catherine

HOFFA (13 ans) Dolby Stereo 70MM (v. anglaise)
1:30 - 4:15 - 7:00 - 9:40

A FEW GOOD MEN (G) Dolby Stereo THX
1:40 - 4:15 - 7:00 - 9:35
Exc. le 21 Jan.: 1:40 - 4:15 - 9:40

LORENZO'S OIL (13 ans) Dolby Stereo THX
1:30 - 4:10 - 7:00 - 9:30

A FEW GOOD MEN (G) Dolby Stereo
1:25 - 4:00 - 6:35 - 9:15

LAVAL 2000 849-FILM
Centre 2000 - 3195 ouest, boul. St-Martin

MAMAN J'AI ENCORE RATE L'AVION (G) Dolby Stereo
Sam. et Dim.: 1:30 - 4:00 - 7:30 - 9:45
Sem.: 7:30 - 9:45

DES HOMMES D'HONNEUR (G)
Sam. et Dim.: 1:45 - 4:15 - 7:00 - 9:30
Sem.: 7:00 - 9:30

LONGUEUIL 849-FILM
Place Longueuil - 825 o. rue St-Charles

MAMAN J'AI ENCORE RATE L'AVION (G)
Sam. et Dim.: 1:30 - 4:00 - 7:00 - 9:25
Sem.: 7:00 - 9:25

UNE SECONDE CHANCE (G)
Sam. et Dim.: 2:00 - 4:30 - 7:10 - 9:30
Sem.: 7:10 - 9:30

NOUVEL ÉLYSÉE 288-1857
35, rue Milton (angle Clark, une rue au nord de Sherbrooke)

LA SENTINELLE (13 ans)
Ven., Sam. et Dim.: 1:00 - 4:00 - 9:00
Lun. au Jeudi: 4:30 - 9:15

MARIS ET FEMMES (G)
Ven., Sam., Dim.: 3:15 - 7:30
Lun. au Jeudi: 7:00

AU PAYS DES JULIETS (G)
Ven., Sam. et Dim.: 1:15 - 5:30 - 9:40
Lun. au Jeudi: 5:00 - 9:15

LEOLO (13 ans)
Ven., Sam. et Dim.: 7:00 - Lun. au Jeudi: 7:15

PLACE ALEXIS NIHON 849-FILM
Métro Atwater

SCENT OF A WOMAN (13 ans) Dolby Stereo
12:30 - 3:30 - 6:30 - 9:30

NOWHERE TO RUN Dolby Stereo
1:30 - 3:30 - 5:30 - 7:30 - 9:30

HOME ALONE #2, LOST IN NEW YORK (G) Dolby Stereo
1:30 - 4:00 - 7:15 - 9:45
Excepté le 21 jan.: 1:30 - 4:00 - 9:45

Abonnements disponibles

SMCQ
Société de musique contemporaine du Québec

QUÉBEC-NEW-YORK
Robert Dick, flûte

Robert Dick, *Venturi Shadows, OR, Remember the Pelican, Greenhouse, Lookout, Further Down, Heart of Light, Re-Illuminations*. Robert Morris, *Raudra*.
Finalistes du concours de la SMCQ: James Harley, Marc Hyland et Petar-K. Klanac, le gagnant sera annoncé au concert.

JEUDI 21 JANVIER 1993 À 20 HEURES

SALLE PIERRE-MERCURE
300, RUE DE MAISONNEUVE EST, MONTRÉAL — MÉTRO BERRI

19\$ / 11,50\$ étudiants et aînés, taxes incluses; redevance de 1\$ en sus.
Jeunes de 15 ans et moins accompagnant un adulte: gratuit.
En vente à la billetterie de la salle Pierre-Mercure — 844-2172

"Fascinant, un plaisir assuré!..."
A ne pas manquer sous aucun prétexte!"

— Alain Charbonneau, LE DEVOIR

SENTINELLE

Un film de ARNEAUD DESPLECHIN

EMMANUEL SALIGER

BRUNO TODESCHINI

MARIANNE DENICOURT

COMPÉTITION OFFICIELLE CANNES '92

à l'affiche NOUVEL ÉLYSÉE 288-1857
35 rue Milton ven., sam. et dim.: 1:00 - 4:00 - 9:00
du lundi au jeudi: 4:30 - 9:15

FAMOUS PLAYERS

THE CRYING GAME 16 ANS+

LOEWS 861-7437
104 St-Catherine O. ★ 12-15-35-4-45-7-05-9:25
COUCHE-TARD sam 11-35

CENTRE EATON 849-5730
705 St-Catherine O. ★ 12-40-3-25-6-15-9-20

FAMOUS PLAYERS 8 897-8885
1616, boul. St-Jacques ★ Tous les soirs 7:05-9:35
sam-dim

STE-ADELE 229-7855
1100, St-Jacques ★ 12-20-2-30-4-45-7-05-9:35
vendredi 8:15
samedi 7:15-10:00
dimanche à jeudi 8:00

9e MOIS! INDOCHINE

PARISIEN 866-3856
140 St-Catherine O. ★ 1:00-4:30-8:00

L'accompagnatrice

PARISIEN 866-3856
140 St-Catherine O. ★ 1:00-4:00-6:30-9:00

CENTRE LAVAL 588-7774
1600, St-Denis ★ Tous les soirs 7:10-9:30
sam-dim
12-20-2-30-4-45-7-10-9:30
COUCHE-TARD sam 11-50

STE-ADELE 229-7855
1100, St-Jacques ★ Tous les soirs 6:45
samedi 9:00

LOUEZ UN CINÉMA POUR VOS ASSEMBLÉES. TÉLÉPHONEZ AU (514) 374-7440

L'ACTUALITÉ INTERNATIONALE

EN BREF

Un scandale emporte le PM danois

COPENHAGUE (AFP) — Le premier ministre danois Poul Schlueter (conservateur), en poste depuis 1982, a annoncé sa démission hier à Copenhague, à la suite de la publication d'un rapport de la Commission de la Cour suprême le mettant directement en cause dans un scandale politique lié au regroupement familial de réfugiés tamouls au Danemark. M. Schlueter a indiqué devant la presse qu'il pensait présenter aujourd'hui sa démission à la reine et lui proposer à cette occasion le nom du ministre des Finances Henning Dyremose (conservateur) pour assurer sa succession. Le chef du gouvernement a souligné qu'il «continuerait à expédier les affaires courantes pendant une semaine», et qu'il ne pouvait «à ce titre décréter des élections anticipées.»

Des casques bleus yougoslaves en Angola

BELGRADE (AFP) — Un groupe d'officiers de l'armée de la fédération yougoslave (RFY, composée de la Serbie et du Monténégro) a quitté Belgrade pour l'Angola où il doit prendre la relève de casques bleus yougoslaves en mission dans ce pays africain depuis deux ans, a annoncé l'hebdomadaire de l'armée Vojska, dans son édition d'hier. Sept officiers, sous le commandement du colonel Svetislav Mandic, répondent ainsi à un appel du secrétaire général des Nations Unies, M. Boutros Boutros-Ghali, adressé le 30 novembre dernier au gouvernement de la RFY, selon cette source. Avant son départ le colonel Mandic, cité par Vojska, a estimé que cette invitation de l'ONU est «l'expression de sa satisfaction du haut niveau professionnel» montré par l'armée yougoslave dans le cadre de la mission de paix de l'ONU en Angola.

Ankara frappe encore les Kurdes

ANKARA (Reuter) — Des hélicoptères de l'armée de l'air turque ont bombardé hier un camp du mouvement kurde interdit PKK (Parti des travailleurs du Kurdistan) dans les montagnes de l'est de la Turquie, causant la mort d'au moins 35 personnes dans le camp, rapporte l'agence anatolienne de presse. Selon l'agence, quelque 300 personnes se trouvaient dans le camp, situé dans la province de Bingol, lorsque le raid a eu lieu. Des troupes envoyées sur place ont dénombré 35 morts. Selon les forces de sécurité, les combattants du PKK ont pénétré dans la province de Bingol de leurs bases dans le nord de l'Irak. Plus de 5.300 personnes ont trouvé la mort en Turquie depuis le début des opérations du PKK lancées il y a neuf ans pour un Etat kurde indépendant.

Partiel retrait US du Panama

WASHINGTON (AFP) — Les États-Unis ont décidé de réduire leurs troupes stationnées au Panama d'environ 40% d'ici à 1995 dans le cadre de la remise du canal de Panama à la république panaméenne prévue pour le 31 décembre 1999, a annoncé hier le Pentagone. Le nombre de soldats passera de 10 000 actuellement à environ 6000 à l'issue de cette première phase de retrait, a précisé le porte-parole du département de la Défense Pete Williams. Cela ne devrait pas débiter avant l'an prochain. Selon le traité du Canal de Panama signé en 1977, la totalité des troupes américaines doit à brève échéance quitter le pays et toutes les installations américaines doivent être confiées aux autorités panaméennes. Des unités de l'armée de l'air, de la marine et du corps des Marines sont basées au Panama où les États-Unis disposent de dix installations militaires majeures et 4800 immeubles sur des terrains totalisant plus de 1900 hectares.

Heurts à Gaza (suite)

JÉRUSALEM (AFP) — Un adolescent palestinien a été tué hier et 45 autres Palestiniens ont été blessés par les tirs de soldats israéliens lors d'affrontements dans la bande occupée de Gaza, a-t-on appris de source palestinienne. Ahmed Abdin, 14 ans, a été tué d'une balle en plein cœur lorsque des soldats israéliens ont ouvert le feu pour disperser des manifestations violentes à Khan Younés, dans le sud de la bande de Gaza, selon la même source. Trente-cinq autres Palestiniens ont été blessés durant ces manifestations, a-t-on précisé.



PHOTO AP

Lendemain de raid à Bagdad

Des Irakiens lisaient, hier après-midi, le compte rendu des raids de la veille contre des objectifs militaires dans leur pays par des chasseurs américains, français et britanniques. Pendant ce temps, l'ensemble du monde arabe dénonçait cette action alliée occidentale. A New York cependant, l'ambassadeur d'Irak à l'ONU, M. Nizar Hamdoun, y allait de propos étonnamment conciliants et déclarait que Bagdad avait donné son feu vert aux vols des experts en désarmement de l'ONU en Irak.

Exilés haïtiens: Clinton s'aligne sur Bush

d'après AFP et Reuter

WASHINGTON — Le président américain Bill Clinton a exhorté hier les Haïtiens à ne pas tenter l'aventure périlleuse de l'exil sur des bateaux de fortune.

Sur les ondes d'une radio captée en Haïti, M. Clinton a annoncé que la politique de son prédécesseur de rapatriement forcé des réfugiés serait maintenue, pendant un certain temps, en dépit des promesses qu'il avait faites pendant la campagne électorale d'assouplir les règles en matière d'accueil des réfugiés haïtiens.

Renonçant à une autre de ses promesses électorales, Clinton a annoncé qu'il poursuivrait, pour l'essentiel, la politique en vigueur sur le rapatriement forcé des réfugiés haïtiens à qui il a exprimé ses «regrets».

«Ce revirement est destiné à éviter l'arrivée massive sur les côtes de Floride de dizaines de milliers de «boat people» haïtiens encouragés par les propos tenus par le président élu durant la campagne électorale.

Le candidat Clinton avait sévèrement critiqué la décision du président George Bush, prise en mai, de renvoyer dans leur pays tous les boat people haïtiens sans même vérifier s'ils avaient droit au statut de réfugié politique. Il avait promis de changer cette politique. Plus de 5000 Haïtiens fuyant à la fois la mi-

sère et une dictature militaire ont été interceptés en mer et reconduits chez eux depuis mai. Au total, 31.000 Haïtiens ont fui leur pays en 1992.

Par ailleurs, d'intenses négociations sont en cours aux États-Unis en vue de résoudre la crise haïtienne avant le 20 janvier. Craignant que l'entrée en fonction de M. Bill Clinton n'accroisse l'exode des Haïtiens vers les côtes américaines, les collaborateurs du futur président mettent les bouchées double pour tenter de trouver une issue.

Sous les auspices de l'ONU, de l'OEA et des États-Unis, la médiation entre le président haïtien Aristide et les militaires à Port-au-Prince porte sur l'installation en Haïti d'une mission d'observateurs de l'ONU, une amnistie présidentielle pour les responsables du coup d'état de septembre 91, la composition d'un nouveau gouvernement et le retour du président Aristide.

Le président Aristide a eu cette semaine un entretien téléphonique avec le président Clinton. Le président haïtien se serait montré disposé à faire des concessions et à appeler à une levée partielle de l'embargo des que sera en place la mission d'observateurs. Interrogé par la chaîne CNN, le président Aristide a déclaré qu'aucun accord n'était encore conclu.

Port-au-Prince s'interroge : « Quand King Kong va-t-il monter au pouvoir ? »

Rachèle Magloire
collaboration spéciale

PORT-AU-PRINCE — À 72 heures des élections législatives partielles prévues par le gouvernement de Marc Bazin, installé par les militaires n'est perceptible à Port-au-Prince, contrairement à ce qui avait été constaté au scrutin de 1990, au cours duquel Jean-Bertrand Aristide avait été élu président avec 67% des voix.

Dans les rues, l'on voit de plus en plus de véhicules chargés de militaires casqués, lourdement armés et munis de gilets pare-balles.

Gardant toujours le silence en raison de l'état imposé par les militaires, la population semble plutôt à l'écoute des derniers résultats des négociations en cours à Washington entre les représentants de George Bush et Bill Clinton, de l'ONU, de l'OEA et ceux du président en exil Jean-Bertrand Aristide.

Mais en raison de l'expérience de 15 longs mois de négociations et de promesses n'ayant abouti à aucun résultat, le scepticisme demeure.

«Les Nations unies sont décidées à enlever l'ambiguïté internationale envers Haïti», confiait pourtant au DEVOIR l'ambassadeur canadien en Haïti, Bernard Dussault.

Tout récemment, rapporte-t-il, il s'est créé une dynamique porteuse d'espoir. À ce titre, il cite la demande faite par le président Aristide aux secrétaires généraux de l'OEA et de l'ONU d'accroître la présence internationale en Haïti afin, notamment, d'aménager un espace de droits et de libertés. Il s'agirait d'une demande réclamant l'envoi de plusieurs centaines d'observateurs dans le pays.

Depuis le mois de décembre, sous l'impulsion du Canada et du Chili, le dossier de la crise haïtienne se trouve en effet devant le bureau du secrétaire général des Nations

unies. M. Dante Caputto, représentant personnel de Boutros Boutros-Ghali est d'ailleurs attendu aujourd'hui à Port-au-Prince pour une deuxième visite devant lui permettre de discuter avec les différents acteurs.

Mais ici en Haïti, la population attend également de voir l'effet de l'arrivée au pouvoir du président élu des États-Unis, suite à ses garanties de changer la politique américaine envers Haïti.

On ne dit rien dans la rue, il n'y a plus d'espaces médiatiques ouverts à la population. Mais, les gens restent à l'écoute. «Quand King Kong (sic) va-t-il monter au pouvoir?» demandait cette semaine une ménagère à son employeur.

Cette question, que personne n'ose poser à haute voix, est pourtant sur beaucoup de lèvres, les Haïtiens étant conscients de la dimension internationale de la crise, et du poids traditionnel des États-Unis sur la politique haïtienne. «Est-ce qu'il va vraiment revenir?», demandent d'autres.

Des avions américains ratissent le territoire

Mais, il y a aussi ceux qui attendent le changement de gouvernement aux États-Unis pour se lancer sur la mer dans l'espoir d'atteindre les rives de Miami, et demander l'asile politique.

Une situation qui, de toute évidence, effraie les autorités américaines. 700 petits bateaux en construction selon eux, et découverts depuis des avions militaires américains survolant régulièrement le territoire haïtien.

Il existe en effet plusieurs chantiers de construction sur des plages visitées le long de la route du nord. Sur chaque chantier, on retrouve quatre ou cinq bateaux de 35 pieds de long, pouvant prendre jusqu'à 300 ou 400 personnes, selon les observateurs ayant visité certains de ces chantiers.

De toute évidence, ils sont destinés aux voyages clandestins qui constitueraient du même coup de vastes rackets impliquant des militaires et les organisateurs des voyages.

Mais, Bill Clinton est cependant déjà revenu sur sa promesse de réviser la politique de George Bush de rapatrier sur le champ les réfugiés interceptés sur la mer.

«Le plus gros espoir du peuple haïtien se situe dans le rétablissement de la démocratie en Haïti», ajoutait-il en promettant qu'il multiplierait les démarches en ce sens. Bill Clinton s'engage également à oeuvrer à l'augmentation du nombre d'observateurs internationaux en Haïti.

L'intense activité diplomatique des deux dernières semaines se fait de toute évidence au-dessus de la tête des autorités de Port-au-Prince appuyées par les militaires putschistes.

D'ailleurs, nous confiait Bernard Dussault, il n'y a jusqu'ici pas de vraies négociations entre les antagonistes haïtiens, en raison de l'inexistence d'un projet clairement exprimé par le pouvoir de facto. En tout cas, ici et là, on annonce des plans, des solutions, dont le contenu reste toutefois secret.

Le seul projet du gouvernement installé par les militaires demeure en effet l'organisation des élections législatives partielles de lundi, boudées par la majorité de la classe politique, et dénoncées par avance par la communauté internationale.

L'enjeu pour Marc Bazin serait d'augmenter le plus vite possible ses positions au sein du Sénat, et se mettre en meilleure position de négocier. Du côté de la population, c'est l'indifférence.

Dans plusieurs régions du pays, les militaires arrêtent ou persécutent des citoyens, exprimant publiquement leur désaccord avec la tenue de ce scrutin.

Les potins sexuels ébranlent le flegme anglais

d'après AFP, Reuter et Le Monde

LONDRES — À l'heure où la Grande-Bretagne est secouée par de nouvelles révélations compromettantes sur la vie privée du prince Charles, le rapport sur la presse de Sir David Calcutt était rendu public hier.

Celui-ci préconise un cadre juridique destiné aux journaux, qui seraient passibles de lourdes amendes en cas d'infraction à ce code de conduite. Au nombre de ses recommandations on note la création d'un tribunal spécialisé, l'adoption d'une nouvelle loi contre les atteintes à la vie privée et l'inventaire des lacunes juridiques concernant l'interception des télécommunications.

Le ministre du Patrimoine Peter Brooke a indiqué à la Chambre des Communes que son gouvernement était disposé à légiférer contre l'interception des conversations téléphoniques, qui sont précisément au cœur du plus récent scandale à toucher la famille royale.

Publiés d'abord dans un magazine australien appartenant à l'empire de presse de Rupert Murdoch, également éditeur du tabloïd britannique The Sun, les extraits d'une conversation tenue il y a trois ans entre le prince Charles et son amie Camilla Parker-Bowles ont depuis fait le tour du monde.

Le lent déclin d'une institution

Josée Boileau

La journaliste du DEVOIR rentre d'un séjour en Grande-Bretagne

AUTREFOIS, les grenouilles devenaient princesses, les carrosses émergeaient des citrouilles et les bergères faisaient de ravissantes princesses.

Aujourd'hui, signe des temps, voilà que l'héritier de la Couronne confie, via un téléphone cellulaire, ses fantaisies érotiques à sa maîtresse, pour en trouver la retranscription à la une des tabloïds du Commonwealth tout entier.

On peut facilement imaginer l'émoi qu'a causé en Grande-Bretagne la conversation-surprise entre le prince Charles et celle qu'officiellement on appelle sa tendre confidente, Camilla Parker-Bowles, ex-petite amie du prince aujourd'hui femme mariée. Les Anglais ont beau être habitués aux pires excès de la presse populaire, le langage cru employé par le prince a de quoi faire sourciller même le plus impassible sujet de Sa Majesté.

Charles n'est évidemment pas la première tête couronnée à avoir une maîtresse en titre ou à vivre des fredaines. On raconte même dans les chaudières que son propre père, le prince Philippe, en a fait voir de toutes les couleurs à la brave Reine qui savait, elle, fermer les yeux...

Mais de voir sa vie intime étalée au grand public et livrée aux mains des féroces tabloïds britanniques, c'est un brin humiliant comme l'a appris à ses dépens l'automne dernier le ministre David Mellor, grand ami du premier ministre John Major et jeune homme politique plein d'avenir.

Harcelé par les tabloïds, il dut démissionner après une aventure avec une starlette qui vendit ses confidences (payées au-delà de 100 000\$) au redoutable Sun. Maintenant que l'on sait qu'il aime faire l'amour en portant le chandail de son équipe de football préférée et en se faisant sucer les orties, l'ancien ministre est devenu la tête de Turc des caricaturistes.

Mais de voir sa vie intime étalée au grand public et livrée aux mains des féroces tabloïds britanniques, c'est un brin humiliant comme l'a appris à ses dépens l'automne dernier le ministre David Mellor, grand ami du premier ministre John Major et jeune homme politique plein d'avenir.

Harcelé par les tabloïds, il dut démissionner après une aventure avec une starlette qui vendit ses confidences (payées au-delà de 100 000\$) au redoutable Sun. Maintenant que l'on sait qu'il aime faire l'amour en portant le chandail de son équipe de football préférée et en se faisant sucer les orties, l'ancien ministre est devenu la tête de Turc des caricaturistes.

Même l'annonce que la Reine payera dorénavant des impôts ne réussit pas à calmer la rumeur. Et lorsqu'Elizabeth se livra à des confessions sur son «annus horribilis», la réplique lui vint le lendemain cinglante: «Et la nôtre, madame?» titrèrent en une, et en caractères gras, les tabloïds.

La Reine-mère qui fit ensuite la fine bouche pour assister au mariage de sa petite-fille Anne, divorcée; la dite Anne qui monnaya au gros prix les photos de la cérémonie... Même les traditionnelles favorites du grand public subirent à leur tour la critique.

Le vrai drame des Anglais, c'est qu'ils ne se reconnaissent plus dans une Couronne à 100 lieues de leurs préoccupations, une Couronne qui semble fuir Buckingham sous les bombardements.

Il s'agit de reconnaître que la monarchie est devenue une institution humaine d'une Diana — la plus aimée des princesses même si aucun sang royal ne coule dans ses veines — et de ses fils, des gamins qui comme les autres raffolent de MacDonald et des glissades d'eau.

L'espoir a maintenant pour nom William, 10 ans, fils aîné de Charles et Di. Pour les autres, Reine comprise, le respect reste, l'affection n'y est plus.

Margaret, en train de profiter d'une belle journée d'été. Cette atteinte à leur vie privée avait été unanimement jugée intolérable et le photographe avait été condamné à l'amende.

Ces jours heureux appartiennent au passé: la royauté est soumise au feu des téléobjectifs depuis déjà belle lurette. Néanmoins, l'affection des Anglais semblait à toute épreuve.

Lorsque la Reine a célébré son Jubilé d'argent en 1977, plusieurs familles britanniques organisèrent de leur chef des festivités pour souligner en privé l'événement. Et le mariage du prince Charles à la douce et timide Diana en 1981 avait été souligné d'une façon telle qu'on a peine à l'imaginer d'ici.

En ce jour de juillet, congé avait été donné à tout le royaume et partout on avait fêté le mariage du prince héritier. Fêté comme ici le 24 juin des belles années. A Londres même, ceux qui n'avaient pas voulu se presser sur le parcours du carrosse conduisant à la cathédrale Saint-Paul s'étaient alors rassemblés dans les quartiers pour boire à la santé des jeunes époux.

Onze ans plus tard, le mariage s'est effondré, flouant des millions de ceux qui avaient cru participer au conte de fées. La BBC, dans un reportage diffusé en décembre, a aussi retrouvé de ces gens qui avaient tant célébré les 25 ans de règne de la Reine Elizabeth: en cette année 1992, alors que Sa Majesté fêtait ses 40 ans de couronnement, nul n'avait le cœur à se réjouir. Au contraire, amer et critique

marquaient leurs propos.

Le vrai scandale

En fait, le vrai scandale à Londres cet automne, et dans tous les milieux, ce n'était ni Charles ou Diana, ni même le gouvernement conservateur qui accumulait les gaffes.

Non, le ras-le-bol éclata lorsque la Reine ne manifesta aucune intention de payer pour ne serait-ce qu'une partie des réparations de «son» château de Windsor qui venait de brûler. Divorces, aventures, tenues légères, rien ne se compara à l'indignation que suscita cette nouvelle. Dans les salons, dans le métro, entre amis, le cynisme avait désormais cours.

Même l'annonce que la Reine payera dorénavant des impôts ne réussit pas à calmer la rumeur. Et lorsqu'Elizabeth se livra à des confessions sur son «annus horribilis», la réplique lui vint le lendemain cinglante: «Et la nôtre, madame?» titrèrent en une, et en caractères gras, les tabloïds.

La Reine-mère qui fit ensuite la fine bouche pour assister au mariage de sa petite-fille Anne, divorcée; la dite Anne qui monnaya au gros prix les photos de la cérémonie... Même les traditionnelles favorites du grand public subirent à leur tour la critique.

Le vrai drame des Anglais, c'est qu'ils ne se reconnaissent plus dans une Couronne à 100 lieues de leurs préoccupations, une Couronne qui semble fuir Buckingham sous les bombardements.

Il s'agit de reconnaître que la monarchie est devenue une institution humaine d'une Diana — la plus aimée des princesses même si aucun sang royal ne coule dans ses veines — et de ses fils, des gamins qui comme les autres raffolent de MacDonald et des glissades d'eau.

L'espoir a maintenant pour nom William, 10 ans, fils aîné de Charles et Di. Pour les autres, Reine comprise, le respect reste, l'affection n'y est plus.



AVIS PUBLICS 985-3344

Télécopieur: 985-3340

REPENTIGNY VILLE DE REPENTIGNY AVIS PUBLIC

CANADA PROVINCE DE QUÉBEC DISTRICT DE JOLIETTE COUR MUNICIPALE VILLE DE REPENTIGNY VS VERVILLE Serge (03.05.55) — BOUCHARD Patrick (14.12.71) — GARIÉPY Marco (26.11.68) — BEAUCHAMP Patrick (31.10.72) — WU On Yin (08.06.56) — ROY Léo (29.04.50) — POTHIER Marc (10.10.66) — LACASSE Raymond (09.05.64) — THIBAUT Charles (14.08.65) — MURO Angelo (07.01.62) — ST-GELAIS Yvon (24.01.57) — DERY Alexandre (06.03.73) — DUQUETTE Sylvain (10.04.68) — DAIGNEAULT Patrick (27.01.73) — BOISVERT Sylvain (05.08.61) — ABRUZZESE Luigi (07.03.67) — BOUCHARD Serge (07.03.62) — DESCHÂTEAUX René (06.09.63) — RIVEST Richard (03.06.63) — BOUDREAU Michel (11.10.56) — ROMPRÉ Martin (15.12.71) — ROBITAILLE Yves (30.11.68) — RODRIGUE Roger (08.11.60) — DUHAIME Stéphane (28.04.70) — FORTIN Patrick (09.12.70) — LAPOINTE Pierrette (16.05.37) — POTHIER Stephen (18.07.65) — HOULE Pierre (26.01.68) — ARSENAULT Chris (24.07.74) — BOUTHAT Linda — CÔTE Martin (07.05.74) — BRISON Chantal (20.10.69).

PAR ORDRE DE LA COUR Les intimés sont par les présentes, requis de comparaître le 19 janvier 1993 à 18h00 heures, à la Cour Municipale de Repentigny, située au 435 boulevard Ivesville, à Repentigny. Une copie de la sommation et de la déclaration est déposée au greffe de cette cour. Prenez de plus avis, qu'à défaut de comparaître, un jugement sera prononcé contre vous.

CANADA PROVINCE DE QUÉBEC DISTRICT DE JOLIETTE AVIS PUBLIC COUR MUNICIPALE LACHENAIE — LE GARDEUR — CHARLEMAGNE VS CHENARD Denis (23.02.56) — BERGERON Jean-François (28.03.70) — SAURIOL Gilles (29.09.44) — GOULANGER Daniel (—) — NORMANDIN Michel (07.07.57) — LEPAGE Pierre (07.05.52) — BINETTE — Lisa (31.03.61) — BLANCH Sylvain (05.03.74) — GAUDREAU Michel (21.12.60) — ALLARD Clavin (14.03.68) — LE-BLANC Michel-Alain (15.04.71) — CARRIÈRE Bernard (11.03.57) — GAGNON Maurice (02.07.45) — DELAGRAVE Alain (24.02.68) — BOURGON Réjean (27.04.54) — DUVAL René (28.09.48) — SOS PLATE-FORMÉ ENR. — TRUDEAU Jocelyn (10.09.65) — ADAM Ghislain (17.07.57) — MORIN Danielle (04.02.52) — BEAUMONT Stéphane (06.10.68) — FORTIN Florian (29.12.43) — MARCOTTE Rodolphe (21.06.54) — GAGNON Jean-Pierre (24.10.72) — LES-CARD Sylvain (26.10.64) — MARCHAND Denis (11.07.42) — GAUDRY Martin (04.02.73) — BRABANT Mario (28.08.71) — LUPIN Richard (19.07.65) — BONHOMME Alain (23.05.66) — BEAULIEU Marc (02.09.70) — HOULE Claude (17.02.54) — PARISEAU Yvan (14.02.49) — DESSUREAULT Daniel (30.01.58) — FONTAINE Claude (14.11.82) — ROY Dany (27.06.67) — WU On Yin (08.06.56) — THIBODEAU Guy (23.04.57) — WILHELMY Jonathan (31.01.73).

PAR ORDRE DE LA COUR Les intimés sont par les présentes, requis de comparaître le 26 janvier 1993, à 18h00 heures, à la Cour Municipale de Repentigny, située au 435 boulevard Ivesville, Repentigny. Une copie de la sommation et de la déclaration est déposée au greffe de cette cour. Prenez de plus avis, qu'à défaut de comparaître, un jugement sera prononcé contre vous.

LUCETTE NADEAU, greffier Cour municipale de Repentigny

CANADA PROVINCE DE QUÉBEC DISTRICT DE MONTRÉAL COUR MUNICIPALE VILLE DE MONTRÉAL-NORD - VS -

Altidor, Patricia, 8-12-69; Amyot, Regent, 3-05-50; Auerbach, Richard, 11-05-63; Azzam, Raymond, 17-07-63; Baptiste, Jean-Marcel, 8-03-74; Bédard, Norman, 20-03-60; Bellant, Jean L., 30-09-42; Bellemare, Denis, 31-10-60; Bérail, Carmela, Linda, 16-07-67; Bissalton, Alain, 13-11-57; Blackburn, Luc, 6-12-63; Boucher, Francis, 6-05-67; Boulet, Daniel, 12-12-67; Brisebois, Jean Claude, 9-08-44; Bujold, Yannick, 21-05-73; Caron, Eric, 11-09-69; Charles, Danie, 5-05-60; Chevry, Pierson, 15-12-66; Chouinard, Ronald, 15-12-64; Cloutier, Mario, 13-06-41; Cloutier, Roger, 11-10-35; Cloutier, Yvon, 18-04-67; Contant, Nathalie, 24-02-69; Coulombe, Ephraïm, 22-07-34; Coulombe, Jean Claude, 21-09-43; Couto, Mario, 25-07-61; Couture, Jean Luc, 20-04-70; D'Alonzo, Pasquale, 5-04-67; De Bordes, Jackson, 23-12-58; De Luca, Josée, 20-05-68; Decia, Concetta, 28-01-65; Desjardins, Sylvain, 26-11-62; Desfosses, Charles, 16-04-70; Desir, Renaud, 7-03-61; Dessolines, Menan, 2-09-68; DesTroisMaisons, Sylvain, 1-07-62; Doughlin, Ralph Mervin, 2-11-65; Dreher, Jacques, 5-08-64; Dubé, Francine, 8-06-66; Dumont, Alain, 1-10-66; Eliacin, Gary, 6-03-72; Eliacin, Wilfrid, 8-04-42; Falarid, Sylvain, 22-07-61; Fayad, Najib, 25-08-68; Fernandez, Wilfredo, 26-07-70; Filteau, Eric, 3-04-70; Frigon, Gisèle, 12-08-62; Gagné, Gilbert, 1-12-40; Gagnon, Pierre, 26-02-64; Gauthier, Pierre, 23-08-64; Greaves, Myriam, 29-03-60; Grégoire, Jean Luc, 25-05-56; Grenier, Denis, 22-03-60; Guerrero, Mario, 4-05-65; Hachey, Carole, 16-03-67; Hollinger, Robert, 22-03-65; Jalbert, Marc, 4-05-64; Jean-Louis, Agabus, 29-01-64; Jerome, Henry, 1-04-57; Joly, Gilles, 19-04-65; Joly, Pierre, 16-06-69; Kashi, Ahmad, 16-09-66; Labonté, René, 2-01-53; Latlamme, Daniel, 10-07-65; Laforest, Claude, 14-03-65; Lamoureux, Sylvie, 1-05-57; Langlois, Robert, 26-07-63; Lapaix, Michel Ange, 15-05-61; Larose, Serge, 23-06-69; Lavoie, Hubert, 1-03-63; Le Bouthillier, Réjean, 5-10-52; Leblanc, Alain, 11-01-69; Legault, Stéphane, 10-07-71; Levesque, Pierre, 16-03-42; Loyer, Sonia, 12-06-65; Loyey, Dieuseul, 15-08-71; Marie, Pierre Paul, 18-11-62; Monnier, Michel, 25-03-71; Moreau, Charles, 19-02-62; Ouellette, Jean Henri Georges, 22-09-43; Ouellette, Nancy, 13-05-71; Parent, Louis, 28-02-56; Parent, Marie-Claude, 26-12-70; Pellerin, Jacques, 8-06-51; Pelouquin, Robert, 4-04-44; Perreault, Stéphane, Piché, Kathleen, 5-06-71; Pierre, Victor Ronald, 21-07-62; Plouffe, Alain, 4-09-61; Poirier, Lyne, 1-07-61; Prévost, Claude, 16-07-63; Raiche, Gilles, 7-06-60; Rail, Etienne, 21-01-64; Raymond, Josaphat Xavier, 8-05-40; Rinfret, Clyde, 20-06-70; Robichaud, Sylvain, 8-07-67; Rojas Esquivel, Adnan, 1-03-60; Roy, Hélène, 1-08-58; Sevigny, Anny, 18-12-62; Sevigny, Pierre, 12-08-62; Shank, Paul Henri, 21-02-44; Silfante, Barthélemy, 11-07-39; Simeon, Jean Claude, 12-03-70; Sparrow, Claude, 13-10-55; St Pierre, Yvon A., 29-11-32; Tardif, Marc, 27-05-71; Thrift, David, 22-05-62; Tougas, Robert, 21-08-61; Tzougarakis, Spyros, 24-08-74; Vaillancourt, Sylvie, 22-04-69; Vaillant, Richard, 8-01-51; Vallières, Patrick, 15-02-60; Whissell, Pierre, 17-12-67; Whittion, Robert, 11-10-66; Zaccardo, Luigi, 9-11-56.

PAR ORDRE DE LA COUR Les intimés sont, par la présente, requis de comparaître le 09 février 1993 à 18h30 heures, à la Cour municipale de Montréal-Nord située au 11211 rue Hébert, Montréal-Nord. Une copie de la sommation et de la déclaration sont déposées au greffe de cette Cour. De plus, prenez avis qu'à défaut de comparaître, un jugement sera prononcé contre les intimés.

Montréal-Nord 6 janvier 1993 Lucylie Dubord Greffier

Société d'énergie de la Baie James

PROJET — TERRITOIRE DE LA BAIE JAMES APPEL D'OFFRES NUMÉRO 92-0488 COMMANDE OUVERTE POUR COUVRIR LES RÉPARATIONS À RADISSON DES VÉHICULES DE LA SEBJ RELIÉES À UN ACCIDENT

Prix du document: 25,00 \$ (TOUTES TAXES INCLUSES) Garantie de soumission: 30 000,00 \$ Date et heure limites de réception des soumissions: JEUDI LE 4 FÉVRIER 1993 À 15H30, HEURE DE MONTRÉAL

Les documents d'appels d'offres peuvent être achetés ou consultés sur place, du lundi au vendredi inclusivement, de 8h30 à 12h et de 13h à 16h30 à l'endroit suivant:

SOCIÉTÉ D'ÉNERGIE DE LA BAIE JAMES Direction Approvisionnement 19e étage 500 boul. René-Lévesque Ouest MONTRÉAL (Québec) H2Z 1Z9

Le paiement des documents s'effectue par chèque visé ou mandat fait à l'ordre de la Société d'Énergie de la Baie James et n'est pas remboursable. La Société d'Énergie de la Baie James n'accepte pas de paiement en argent comptant.

Une garantie de soumission au montant mentionné ci-haut est requise conformément aux exigences du document d'appel d'offres. Seules les personnes, sociétés, compagnies ou sociétés en coparticipation ayant une place d'affaires au Québec, qui possèdent l'expérience pertinente à l'objet de la commande et qui ont acheté le document d'appel d'offres de la Société d'Énergie de la Baie James peuvent soumissionner. Cette dernière n'est pas tenue d'accepter la plus basse ni aucune des autres soumissions.

Pour obtenir le document d'appel d'offres ou pour tout renseignement supplémentaire concernant le document d'appel d'offres, veuillez communiquer avec Mme Susie Léveslé à (514) 879-6700.

Richard Toupin Chef de service Achats

Avis public

Service des finances Gestion des recettes foncières RÔLE D'AMÉLIORATIONS LOCALES

AVIS PUBLIC est par les présentes donné par la soussignée, nommée suivant les dispositions de l'article 1045 de la Charte de la Ville, que les rôles de cotisation pour la construction d'égoûts, d'aqueducs, de pavage de rues, de trottoirs, de bordures, de conduits souterrains, d'éclairage et d'une expropriation aux endroits suivants, ont été préparés et sont maintenant déposés en son bureau, Service des finances, 85, Notre-Dame Est, suite 1-200, où ils peuvent être vus et examinés par les parties intéressées, conformément à l'article 1048 de la Charte de la Ville, jusqu'au mercredi 27 janvier 1993, à 15h.

Ville de Montréal

Service des finances Gestion des recettes foncières RÔLE D'AMÉLIORATIONS LOCALES

AVIS PUBLIC est par les présentes donné par la soussignée, nommée suivant les dispositions de l'article 1045 de la Charte de la Ville, que les rôles de cotisation pour la construction d'égoûts, d'aqueducs, de pavage de rues, de trottoirs, de bordures, de conduits souterrains, d'éclairage et d'une expropriation aux endroits suivants, ont été préparés et sont maintenant déposés en son bureau, Service des finances, 85, Notre-Dame Est, suite 1-200, où ils peuvent être vus et examinés par les parties intéressées, conformément à l'article 1048 de la Charte de la Ville, jusqu'au mercredi 27 janvier 1993, à 15h.

ÉGOÛTS CHAUVÉAU RUE (prolongement) D'un point à l'ouest du boulevard de l'Assomption au boulevard de l'Assomption GILBERT-BARBIER AVENUE (664-1) De la rue André-Arnoux à l'avenue André-Ampère OLIVIER-BERTHELET RUE (265-55) De la rue Caroline-Béique (265-52) au boulevard de l'Acadie DES PHILOSOPHES RUE De la rue la Galissonnière à la rue Voltaire YVES-THÉRIAULT AVENUE De l'avenue Marcel-Faribault à la rue Robert-Elie

AOUEDUCS 63ième AVENUE D'un point au nord du boulevard Maurice Duplessis à la 5e Rue CHAUVÉAU RUE (prolongement) D'un point à l'ouest du boulevard de l'Assomption au boulevard de l'Assomption GILBERT-BARBIER AVENUE (664-1) De la rue André-Arnoux à l'avenue André-Ampère OLIVIER-BERTHELET RUE (265-55) De la rue Caroline-Béique (265-52) au boulevard de l'Acadie DES PHILOSOPHES RUE De la rue la Galissonnière à la rue Voltaire SAINT-PATRICK RUE De la rue Shearer à la rue de Conde YVES-THÉRIAULT AVENUE De l'avenue Marcel-Faribault à la rue Robert-Elie

PAVAGE DE RUES ALEXANDRE-CARLI RUE De la rue Gilles-Trottier à la 39e Avenue ARMAND-VANASSE RUE (575-4) De la rue Thérèse-Giroux à la rue Jovette-Bernier CABOT RUE (prolongement) De la rue Cabot à la rue Saint-Patrick (deux côtés) FORTSYTH RUE De la 81e Avenue à un point à l'est de la 82e Avenue FREDERICK-OLMSTED RUE De l'avenue Primat-Pare à la rue Marcelle-Gauvreau DES IRIS RUE De la rue Frédéric-Olmsted à la rue

ÉCLAIRAGE FINCHLEY RUE (prolongement) Du chemin Cleve (Hampstead) à la rue Tommy-Douglas

EXPROPRIATION UNE PARTIE DU LOT 186 POUR FINS DE RUE Nord-ouest de la rue Forsyth et au sud-ouest du boulevard du Tricentenaire

Les contribuables ayant des plaintes à faire contre lesdits rôles devront produire ces plaintes le ou avant la date et l'heure ci-dessus mentionnées et le mercredi 27 janvier 1993, à 15h, en son bureau, Service des finances, 85, rue Notre-Dame Est, suite 1-200, la soussignée entendra les intéressés au sujet desdites plaintes.

La directrice, Thieu-Quan Hoang

Service des finances 155, rue Notre-Dame Est Montréal, le 15 janvier 1993

VENTES EN JUSTICE

Conditions et renseignements

1. Les ventes judiciaires ont lieu aux adresses ci-dessous mentionnées.

2. L'enchérisseur doit en payer le montant immédiatement et en argent comptant ou chèque visé.

3. Il est préférable de téléphoner au bureau de l'officier instrumentant le matin de la vente en cas d'annulation.

La Chambre des huissiers du Québec

CANADA PROVINCE DE QUÉBEC DISTRICT DE MONTRÉAL COUR MUNICIPALE

AVIS est par les présentes donné que le contrat de vente en date du 4 décembre 1992 à LA BANQUE TORONTO-DOMINION de toutes dettes, présentes ou futures, payables à MATERIAUX LUMBERLAND INC. a été enregistré au bureau d'enregistrement de la division d'enregistrement de SHERBROOKE, le 21 jour de décembre 1992, sous le numéro 421847. Le 29ième jour de décembre 1992, LA BANQUE TORONTO-DOMINION.

AVIS est par les présentes donné que le contrat de vente en date du 7 décembre 1992 à LA BANQUE TORONTO-DOMINION de toutes dettes, présentes ou futures, payables à MATERIAUX LUMBERLAND INC. a été enregistré au bureau d'enregistrement de la division d'enregistrement de SHERBROOKE, le 21 jour de décembre 1992, sous le numéro 4570344. Le 29ième jour de décembre 1992, LA BANQUE TORONTO-DOMINION.

AVIS est par les présentes donné que le contrat de vente en date du 7 décembre 1992 à LA BANQUE TORONTO-DOMINION de toutes dettes, présentes ou futures, payables à MATERIAUX LUMBERLAND INC. a été enregistré au bureau d'enregistrement de la division d'enregistrement de SHERBROOKE, le 21 jour de décembre 1992, sous le numéro 4570344. Le 29ième jour de décembre 1992, LA BANQUE TORONTO-DOMINION.

AVIS est par les présentes donné que le contrat de vente en date du 4 décembre 1992 à LA BANQUE TORONTO-DOMINION de toutes dettes, présentes ou futures, payables à MATERIAUX LUMBERLAND INC. a été enregistré au bureau d'enregistrement de la division d'enregistrement de SHERBROOKE, le 21 jour de décembre 1992, sous le numéro 4570344. Le 29ième jour de décembre 1992, LA BANQUE TORONTO-DOMINION.

AVIS est par les présentes donné que le contrat de vente en date du 4 décembre 1992 à LA BANQUE TORONTO-DOMINION de toutes dettes, présentes ou futures, payables à MATERIAUX LUMBERLAND INC. a été enregistré au bureau d'enregistrement de la division d'enregistrement de SHERBROOKE, le 21 jour de décembre 1992, sous le numéro 4570344. Le 29ième jour de décembre 1992, LA BANQUE TORONTO-DOMINION.

AVIS est par les présentes donné que le contrat de vente en date du 4 décembre 1992 à LA BANQUE TORONTO-DOMINION de toutes dettes, présentes ou futures, payables à MATERIAUX LUMBERLAND INC. a été enregistré au bureau d'enregistrement de la division d'enregistrement de SHERBROOKE, le 21 jour de décembre 1992, sous le numéro 4570344. Le 29ième jour de décembre 1992, LA BANQUE TORONTO-DOMINION.

AVIS est par les présentes donné que le contrat de vente en date du 4 décembre 1992 à LA BANQUE TORONTO-DOMINION de toutes dettes, présentes ou futures, payables à MATERIAUX LUMBERLAND INC. a été enregistré au bureau d'enregistrement de la division d'enregistrement de SHERBROOKE, le 21 jour de décembre 1992, sous le numéro 4570344. Le 29ième jour de décembre 1992, LA BANQUE TORONTO-DOMINION.

AVIS est par les présentes donné que le contrat de vente en date du 4 décembre 1992 à LA BANQUE TORONTO-DOMINION de toutes dettes, présentes ou futures, payables à MATERIAUX LUMBERLAND INC. a été enregistré au bureau d'enregistrement de la division d'enregistrement de SHERBROOKE, le 21 jour de décembre 1992, sous le numéro 4570344. Le 29ième jour de décembre 1992, LA BANQUE TORONTO-DOMINION.

AVIS est par les présentes donné que le contrat de vente en date du 4 décembre 1992 à LA BANQUE TORONTO-DOMINION de toutes dettes, présentes ou futures, payables à MATERIAUX LUMBERLAND INC. a été enregistré au bureau d'enregistrement de la division d'enregistrement de SHERBROOKE, le 21 jour de décembre 1992, sous le numéro 4570344. Le 29ième jour de décembre 1992, LA BANQUE TORONTO-DOMINION.

AVIS est par les présentes donné que le contrat de vente en date du 4 décembre 1992 à LA BANQUE TORONTO-DOMINION de toutes dettes, présentes ou futures, payables à MATERIAUX LUMBERLAND INC. a été enregistré au bureau d'enregistrement de la division d'enregistrement de SHERBROOKE, le 21 jour de décembre 1992, sous le numéro 4570344. Le 29ième jour de décembre 1992, LA BANQUE TORONTO-DOMINION.

AVIS est par les présentes donné que le contrat de vente en date du 4 décembre 1992 à LA BANQUE TORONTO-DOMINION de toutes dettes, présentes ou futures, payables à MATERIAUX LUMBERLAND INC. a été enregistré au bureau d'enregistrement de la division d'enregistrement de SHERBROOKE, le 21 jour de décembre 1992, sous le numéro 4570344. Le 29ième jour de décembre 1992, LA BANQUE TORONTO-DOMINION.

AVIS est par les présentes donné que le contrat de vente en date du 4 décembre 1992 à LA BANQUE TORONTO-DOMINION de toutes dettes, présentes ou futures, payables à MATERIAUX LUMBERLAND INC. a été enregistré au bureau d'enregistrement de la division d'enregistrement de SHERBROOKE, le 21 jour de décembre 1992, sous le numéro 4570344. Le 29ième jour de décembre 1992, LA BANQUE TORONTO-DOMINION.

AVIS est par les présentes donné que le contrat de vente en date du 4 décembre 1992 à LA BANQUE TORONTO-DOMINION de toutes dettes, présentes ou futures, payables à MATERIAUX LUMBERLAND INC. a été enregistré au bureau d'enregistrement de la division d'enregistrement de SHERBROOKE, le 21 jour de décembre 1992, sous le numéro 4570344. Le 29ième jour de décembre 1992, LA BANQUE TORONTO-DOMINION.

AVIS est par les présentes donné que le contrat de vente en date du 4 décembre 1992 à LA BANQUE TORONTO-DOMINION de toutes dettes, présentes ou futures, payables à MATERIAUX LUMBERLAND INC. a été enregistré au bureau d'enregistrement de la division d'enregistrement de SHERBROOKE, le 21 jour de décembre 1992, sous le numéro 4570344. Le 29ième jour de décembre 1992, LA BANQUE TORONTO-DOMINION.

AVIS est par les présentes donné que le contrat de vente en date du 4 décembre 1992 à LA BANQUE TORONTO-DOMINION de toutes dettes, présentes ou futures, payables à MATERIAUX LUMBERLAND INC. a été enregistré au bureau d'enregistrement de la division d'enregistrement de SHERBROOKE, le 21 jour de décembre 1992, sous le numéro 4570344. Le 29ième jour de décembre 1992, LA BANQUE TORONTO-DOMINION.

AVIS est par les présentes donné que le contrat de vente en date du 4 décembre 1992 à LA BANQUE TORONTO-DOMINION de toutes dettes, présentes ou futures, payables à MATERIAUX LUMBERLAND INC. a été enregistré au bureau d'enregistrement de la division d'enregistrement de SHERBROOKE, le 21 jour de décembre 1992, sous le numéro 4570344. Le 29ième jour de décembre 1992, LA BANQUE TORONTO-DOMINION.

AVIS est par les présentes donné que le contrat de vente en date du 4 décembre 1992 à LA BANQUE TORONTO-DOMINION de toutes dettes, présentes ou futures, payables à MATERIAUX LUMBERLAND INC. a été enregistré au bureau d'enregistrement de la division d'enregistrement de SHERBROOKE, le 21 jour de décembre 1992, sous le numéro 4570344. Le 29ième jour de décembre 1992, LA BANQUE TORONTO-DOMINION.

AVIS est par les présentes donné que le contrat de vente en date du 4 décembre 1992 à LA BANQUE TORONTO-DOMINION de toutes dettes, présentes ou futures, payables à MATERIAUX LUMBERLAND INC. a été enregistré au bureau d'enregistrement de la division d'enregistrement de SHERBROOKE, le 21 jour de décembre 1992, sous le numéro 4570344. Le 29ième jour de décembre 1992, LA BANQUE TORONTO-DOMINION.

AVIS est par les présentes donné que le contrat de vente en date du 4 décembre 1992 à LA BANQUE TORONTO-DOMINION de toutes dettes, présentes ou futures, payables à MATERIAUX LUMBERLAND INC. a été enregistré au bureau d'enregistrement de la division d'enregistrement de SHERBROOKE, le 21 jour de décembre 1992, sous le numéro 4570344. Le 29ième jour de décembre 1992, LA BANQUE TORONTO-DOMINION.

AVIS est par les présentes donné que le contrat de vente en date du 4 décembre 1992 à LA BANQUE TORONTO-DOMINION de toutes dettes, présentes ou futures, payables à MATERIAUX LUMBERLAND INC. a été enregistré au bureau d'enregistrement de la division d'enregistrement de SHERBROOKE, le 21 jour de décembre 1992, sous le numéro 4570344. Le 29ième jour de décembre 1992, LA BANQUE TORONTO-DOMINION.

AVIS est par les présentes donné que le contrat de vente en date du 4 décembre 1992 à LA BANQUE TORONTO-DOMINION de toutes dettes, présentes ou futures, payables à MATERIAUX LUMBERLAND INC. a été enregistré au bureau d'enregistrement de la division d'enregistrement de SHERBROOKE, le 21 jour de décembre 1992, sous le numéro 4570344. Le 29ième jour de décembre 1992, LA BANQUE TORONTO-DOMINION.

AVIS est par les présentes donné que le contrat de vente en date du 4 décembre 1992 à LA BANQUE TORONTO-DOMINION de toutes dettes, présentes ou futures, payables à MATERIAUX LUMBERLAND INC. a été enregistré au bureau d'enregistrement de la division d'enregistrement de SHERBROOKE, le 21 jour de décembre 1992, sous le numéro 4570344. Le 29ième jour de décembre 1992, LA BANQUE TORONTO-DOMINION.

AVIS est par les présentes donné que le contrat de vente en date du 4 décembre 1992 à LA BANQUE TORONTO-DOMINION de toutes dettes, présentes ou futures, payables à MATERIAUX LUMBERLAND INC. a été enregistré au bureau d'enregistrement de la division d'enregistrement de SHERBROOKE, le 21 jour de décembre 1992, sous le numéro 4570344. Le 29ième jour de décembre 1992, LA BANQUE TORONTO-DOMINION.

AVIS est par les présentes donné que le contrat de vente en date du 4 décembre 1992 à LA BANQUE TORONTO-DOMINION de toutes dettes, présentes ou futures, payables à MATERIAUX LUMBERLAND INC. a été enregistré au bureau d'enregistrement de la division d'enregistrement de SHERBROOKE, le 21 jour de décembre 1992, sous le numéro 4570344. Le 29ième jour de décembre 1992, LA BANQUE TORONTO-DOMINION.

AVIS est par les présentes donné que le contrat de vente en date du 4 décembre 1992 à LA BANQUE TORONTO-DOMINION de toutes dettes, présentes ou futures, payables à MATERIAUX LUMBERLAND INC. a été enregistré au bureau d'enregistrement de la division d'enregistrement de SHERBROOKE, le 21 jour de décembre 1992, sous le numéro 4570344. Le 29ième jour de décembre 1992, LA BANQUE TORONTO-DOMINION.

AVIS est par les présentes donné que le contrat de vente en date du 4 décembre 1992 à LA BANQUE TORONTO-DOMINION de toutes dettes, présentes ou futures, payables à MATERIAUX LUMBERLAND INC. a été enregistré au bureau d'enregistrement de la division d'enregistrement de SHERBROOKE, le 21 jour de décembre 1992, sous le numéro 4570344. Le 29ième jour de décembre 1992, LA BANQUE TORONTO-DOMINION.

AVIS est par les présentes donné que le contrat de vente en date du 4 décembre 1992 à LA BANQUE TORONTO-DOMINION de toutes dettes, présentes ou futures, payables à MATERIAUX LUMBERLAND INC. a été enregistré au bureau d'enregistrement de la division d'enregistrement de SHERBROOKE, le 21 jour de décembre 1992, sous le numéro 4570344. Le 29ième jour de décembre 1992, LA BANQUE TORONTO-DOMINION.

AVIS est par les présentes donné que le contrat de vente en date du 4 décembre 1992 à LA BANQUE TORONTO-DOMINION de toutes dettes, présentes ou futures, payables à MATERIAUX LUMBERLAND INC. a été enregistré au bureau d'enregistrement de la division d'enregistrement de SHERBROOKE, le 21 jour de décembre 1992, sous le numéro 4570344. Le 29ième jour de décembre 1992, LA BANQUE TORONTO-DOMINION.

AVIS est par les présentes donné que le contrat de vente en date du 4 décembre 1992 à LA BANQUE TORONTO-DOMINION de toutes dettes, présentes ou futures, payables à MATERIAUX LUMBERLAND INC. a été enregistré au bureau d'enregistrement de la division d'enregistrement de SHERBROOKE, le 21 jour de décembre 1992, sous le numéro 4570344. Le 29ième jour de décembre 1992, LA BANQUE TORONTO-DOMINION.

AVIS est par les présentes donné que le contrat de vente en date du 4 décembre 1992 à LA BANQUE TORONTO-DOMINION de toutes dettes, présentes ou futures, payables à MATERIAUX LUMBERLAND INC. a été enregistré au bureau d'enregistrement de la division d'enregistrement de SHERBROOKE, le 21 jour de décembre 1992, sous le numéro 4570344. Le 29ième jour de décembre 1992, LA BANQUE TORONTO-DOMINION.

AVIS est par les présentes donné que le contrat de vente en date du 4 décembre 1992 à LA BANQUE TORONTO-DOMINION de toutes dettes, présentes ou futures, payables à MATERIAUX LUMBERLAND INC. a été enregistré au bureau d'enregistrement de la division d'enregistrement de SHERBROOKE, le 21 jour de décembre 1992, sous le numéro 4570344. Le 29ième jour de décembre 1992, LA BANQUE TORONTO-DOMINION.

AVIS est par les présentes donné que le contrat de vente en date du 4 décembre 1992 à LA BANQUE TORONTO-DOMINION de toutes dettes, présentes ou futures, payables à MATERIAUX LUMBERLAND INC. a été enregistré au bureau d'enregistrement de la division d'enregistrement de SHERBROOKE, le 21 jour de décembre 1992, sous le numéro 4570344. Le 29ième jour de décembre 1992, LA BANQUE TORONTO-DOMINION.

AVIS est par les présentes donné que le contrat de vente en date du 4 décembre 1992 à LA BANQUE TORONTO-DOMINION de toutes dettes, présentes ou futures, payables à MATERIAUX LUMBERLAND INC. a été enregistré au bureau d'enregistrement de la division d'enregistrement de SHERBROOKE, le 21 jour de décembre 1992, sous le numéro 4570344. Le 29ième jour de décembre 1992, LA BANQUE TORONTO-DOMINION.

AVIS est par les présentes donné que le contrat de vente en date du 4 décembre 1992 à LA BANQUE TORONTO-DOMINION de toutes dettes, présentes ou futures, payables à MATERIAUX LUMBERLAND INC. a été enregistré au bureau d'enregistrement de la division d'enregistrement de SHERBROOKE, le 21 jour de décembre 1992, sous le numéro 4570344. Le 29ième jour de décembre 1992, LA BANQUE TORONTO-DOMINION.

AVIS est par les présentes donné que le contrat de vente en date du 4 décembre 1992 à LA BANQUE TORONTO-DOMINION de toutes dettes, présentes ou futures, payables à MATERIAUX LUMBERLAND INC. a été enregistré au bureau d'enregistrement de la division d'enregistrement de SHERBROOKE, le 21 jour de décembre 1992, sous le numéro 4570344. Le 29ième jour de décembre 1992, LA BANQUE TORONTO-DOMINION.

AVIS est par les présentes donné que le contrat de vente en date du 4 décembre 1992 à LA BANQUE TORONTO-DOMINION de toutes dettes, présentes ou futures, payables à MATERIAUX LUMBERLAND INC. a été enregistré au bureau d'enregistrement de la division d'enregistrement de SHERBROOKE, le 21 jour de décembre 1992, sous le numéro 4570344. Le 29ième jour de décembre 1992, LA BANQUE TORONTO-DOMINION.

AVIS est par les présentes donné que le contrat de vente en date du 4 décembre 1992 à LA BANQUE TORONTO-DOMINION de toutes dettes, présentes ou futures, payables à MATERIAUX LUMBERLAND INC. a été enregistré au bureau d'enregistrement de la division d'enregistrement de SHERBROOKE, le 21 jour de décembre 1992, sous le

L'ACTUALITE INTERNATIONALE

Les Cambodgiens pris en étau

L'impuissance de l'ONU donne libre cours

à l'intimidation menée par Phnom Penh et par les Khmers rouges

Au lendemain de la première attaque meurtrière contre le personnel de l'Autorité provisoire des Nations unies au Cambodge (APRONUC) qui a fait mardi trois morts, on a appris à Djakarta que le ministre indonésien des affaires étrangères, M. Ali Alatas, allait rencontrer le prince Sihanouk, le premier ministre de Phnom-Penh, M. Hun Sen, et le dirigeant Khmer rouge Khieu Samphan, pour tenter de relancer le processus de paix.



Jean-Claude Pomonti
Le Monde



Norodom Sihanouk

BATTAMBANG — Grenades, mines, jets de peinture sur les panneaux d'affichage hommes en uniforme de l'armée de Phnom-Penh qui dispersent sympathisants et curieux. Les représentants du parti sihanoukiste, le FUNCINPEC, à Battambang, la principale ville de l'Ouest cambodgien, alignent leurs griefs contre une politique musclée d'intimidation qu'ils attribuent au régime de Phnom-Penh.

Une politique à mettre sur le compte de «bandits» ou de «Khmers rouges infiltrés», a récemment rétorqué M. Hun Sen, premier ministre de l'État du Cambodge.

Il reste que, face aux violations répétées des accords de Paris par les Khmers rouges, le régime de Phnom-Penh n'attend plus que l'Autorité provisoire des Nations unies pour le Cambodge (APRONUC) fasse la police.

Depuis deux ou trois mois, il ne demeure plus les bras croisés. Pour le PPC, le Parti du peuple cambodgien, qui administre au moins 80% de la population de l'ancien royaume, la province de Battambang n'est pas la plus facile à gérer.

Le noyau dur des dirigeants du PPC, survivants des purges menées par M. Pol Pot lorsque les Khmers rouges étaient au pouvoir, sont originaires de l'Est. En outre, le gouverneur de Battambang, M. Ung Sami, neveu de M. Chea Sim, pré-

Khieu Samphan

dent du PPC est un personnage pour le moins controversé et dont l'APRONUC a souhaité le renvoi.

Dans l'ensemble de la province, le FUNCINPEC a ouvert 12 permanences, pensant que la présence de l'ONU assurerait sa sécurité. Par habitude du monolithisme politique, et parce que l'échéance électorale se rapproche — des élections générales sont toujours prévues en mai, — l'administration refuse, de plus en plus, de laisser le champ libre au FUNCINPEC, qu'elle considère, en l'absence probable des Khmers rouges, comme son principal adversaire électoral.

Fonctionnaires et militaires sont pressés de prendre leur carte du PPC, ce qui ne peut surprendre tant l'administration est calquée sur le parti. Lycéens et étudiants en âge de voter sont découragés d'adhérer aux quelque 22 autres formations politiques qui se sont fait enregistrer.

«Argent et mitraillettes»

Dans les villages, les pressions sont encore plus directes. «Argent et mitraillette», résume le vice-président du FUNCINPEC à Battambang. Conscient de la corruption qui

sevit dans ses rangs, le régime de Phnom-Penh s'inquiétait, il ya encore peu, d'un vote négatif, surtout en milieu urbain, où le scrutin devrait, en raison de la présence de l'ONU, être plus libre qu'en milieu rural, il est en train de reprendre les choses en main.

Au Cambodge, faute de la démobilitation et du cantonnement prévus par les accords de Paris, deux entités politico-militaires restent face à face, les Khmers rouges et le régime de Phnom-Penh.

Ce dernier a beau jeu de rappeler qu'il est toujours prêt à appliquer les accords, à condition que les Khmers rouges en fassent autant, ce qui n'est pas le cas. L'APRONUC n'ayant pas eu les moyens d'imposer son autorité aux uns comme aux autres, MM. Chea Sim et Hun Sen ont décidé d'assurer leurs arrières, sur le plan politique comme sur le plan militaire.

Et si Norodom Ranariddh, le fils le plus connu du prince Sihanouk, dirige le FUNCINPEC, Phnom-Penh n'hésite pas à lui opposer un autre fils de Sihanouk, le prince Chakrapong, vice-premier ministre ex-membre du bureau politique du PPC.

Pour les uns, le FUNCINPEC a oublié un peu trop vite qu'il ne serait jamais que l'hôte du PPC, dans la zone que ce dernier administre, si l'APRONUC ne parvenait pas à modifier substantiellement les règles du jeu, ce qui semble le cas.

Le PPC, qui tient encore l'essentiel du pays surtout ce que l'on appelle le «Cambodge utile», n'a pas l'intention de gaspiller ses chances électorales.

Il se sent d'autant plus les coudées franches que le péché originel a été commis par les Khmers rouges, accusés d'avoir provoqué la mort d'au moins un million de personnes lors de leur passage au pouvoir (1975-1978) et de ne plus respecter, depuis juin 1992, leur signature des accords de paix. Phnom-Penh n'a pas l'intention de perdre, à l'occasion d'un scrutin, un combat que son armée n'a pas perdu, loin s'en faut, sur le terrain.

L'ironie, tragique, veut qu'en l'absence probable d'une participation des Khmers rouges au scrutin une victoire du FUNCINPEC — de plus en plus hypothétique, il est vrai — signifiant que les deux armées du Cambodge seraient, la première, à l'écart de la représentation politique et la deuxième minoritaire au sein du Parlement.

«Pire qu'en Angola»

«Un résultat pire qu'en Angola», juge l'un des hauts fonctionnaires de l'APRONUC n'imagine un moyen de défendre la situation, ce que lui demandent à la fois le prince Sihanouk et le premier ministre de Phnom-Penh.

L'une des recettes serait l'élection anticipée du prince Sihanouk à la présidence de la République.

Fort d'un mandat populaire, l'ancien roi pourrait alors tenter de sortir de l'ornière et de préparer la prochaine étape: assurer le relais de l'APRONUC, qui devra bien un jour envisager de dégraisser ses effectifs — une opération qui a déjà des semaines de retard — et prévoir pour la suite, sous une forme ou une autre, une présence beaucoup plus réduite et d'autant moins coûteuse.

Un référendum pour dénouer l'impasse algérienne

ALGER (Reuter) — Ali Kafi, président du Haut Comité d'Etat algérien (HCE, présidence collégiale) a promis hier de consulter les Algériens sur l'avenir du pays après douze mois de violences islamistes et l'échec de trois années de pluralisme politique.

Il n'a pas donné de date pour le référendum envisagé ni pour la reprise du processus électoral réclamée par l'opposition légale depuis l'annulation des premières législatives pluralistes que les islamistes étaient sur le point de remporter.

Des diplomates occidentaux ont déclaré que le discours-programme du chef de l'Etat risque de décevoir de nombreux Algériens qui espéraient des mesures spécifiques comme la levée de l'état d'urgence, qui expire le 9 février prochain, la fin du couvre-feu ou une échéance pour la tenue d'élections présidentielles ou parlementaires.

Ali Kafi a déclaré que la présidence collégiale «envisage de consulter par référendum le peuple algérien sur les meilleures formules de gestion de la période de transition et sur un projet de révision de la constitution pour un meilleur équilibre des pouvoirs».

Il n'a pas précisé quels types d'aménagement seront proposés pour la prochaine constitution, la quatrième en 30 ans. Votée en 1989, l'actuelle constitution a ouvert la voie au multipartisme après trois décennies de régime de parti unique.

«Le pluralisme politique dont on a pu espérer un enrichissement de la vision pour sortir de la crise n'a pu proposer, faute d'une gestion lucide de la transition du parti unique au multipartisme, aucune véritable alternative qui garantirait la stabilité du pays», a fait valoir Ali Kafi.

Il a dit son attachement à une «société développée, démocratique, basée sur le pluralisme politique garantissant la liberté d'opinion et d'expression et défendant les droits de l'homme».

Le «terrorisme» et les fléaux sociaux comme la corruption, le cho-

mage ou la pénurie de logement doivent être éradiqués, a ajouté Ali Kafi, apparemment dans l'espoir de détourner les jeunes des quartiers pauvres des grandes villes de l'influence islamiste.

«Nous considérons la phase actuelle comme une occasion historique pour corriger de manière radicale la situation qui s'est développée et assurer à notre pays le haut qualité attendu», a-t-il poursuivi.

Le HCE a été mis en place le 14 janvier 1992 après la «démission» du président Chadli Bendjedid et l'annulation d'élections législatives. Des dirigeants de l'opposition avaient alors dénoncé un «coup d'Etat constitutionnel».

Le mandat du Haut Comité d'Etat doit en principe s'achever fin décembre 1993. «A maintes reprises, le HCE a déclaré qu'il n'avait nullement l'intention de s'accrocher au pouvoir, que sa mission était temporaire», a souligné Ali Kafi.

«Je pense que la nouvelle constitution bannirait tout parti islamiste ou basé sur la langue. Le référendum serait également l'occasion de modifier le système électoral majoritaire actuel vers un autre plus proportionnel», a confié un autre diplomate.

Mais des analystes estiment que les dirigeants actuels devraient réussir sur le terrain de l'économie pour vaincre le scepticisme de la population et rassurer les principaux partis politiques en les associant à la gestion de la période de transition qui, estiment-ils, pourrait se prolonger jusqu'en 1995.

Ali Kafi a affirmé sa volonté de poursuivre le dialogue avec les partis d'opposition, sauf avec ceux qui «pratiquent ou pronent la violence pour accéder au pouvoir», une allusion claire au Front islamique du salut, dissous au début 1992.

«Nous renforcerons durant l'année 1993 les capacités de l'Etat à lutter par tous les moyens contre la subversion. Nous ne permettrons jamais à ce mal de se répandre dans notre société», a-t-il ajouté.

LES ANNONCES CLASSEES 985-3344

Télécopieur: 985-3340

INDEX DES GROUPEMENTS DE RUBRIQUES

- 100-199 IMMOBILIER RESIDENTIEL
100-150 Achat-vente-échange
160-199 Location
- 200-299 IMMOBILIER COMMERCIAL
200-250 Achat-vente-échange
251-299 Location
- 300-399 MARCHANDISES
- 400-499 OFFRES D'EMPLOI
- 500-599 PROPOSITIONS D'AFFAIRES ET DE SERVICES
- 600-699 VEHICULES

LES ANNONCES CLASSEES DU DEVOIR

DU LUNDI AU VENDREDI DE 8H30 A 16H00

Pour placer, modifier ou annuler votre annonce, téléphonez avant 14h30 pour l'édition du lendemain.

Téléphone: **985-3344**
Télécopieur: **985-3340**

Pour placer votre annonce par la poste: C.P. 6033, succ. Place d'Armes Montréal, H2Y 3S6

101 Propriétés à vendre

AHUNTSIC
Très grande propriété 63 X 25. Intérieur unique, 2 foyers, 3 s/séjours, 3 s/bains. Piscine creusée, face au parc. 278 000 \$

PIERRE HUDON LA CAPITALE CRTR 382-8000

101 Propriétés à vendre

A 2 PAS MÉTRO BEAUBIEN
Duplex rénové avec style et qualité. Grand 6 1/2, rue St-Vallier. Cour côté soleil, patio. 174 000\$. 276-8400.

A MASCOUCHE bung. 7 pièces, 2 s/bains, bain fourbille, s/sol fini, foyer, plancher chêne, garage, grand terrain 60 x 145, piscine 27 pieds. 90 000\$. 966-1623.

COTTAGE VICTORIEN: rue St-André, 3 niveaux, entier, rénové, 2 s/b complètes, foyer, terrasse. 2 stat. 529-1464.

D.O.O. maison exécutive, 3 s/bains, foyer, 5 chambres, chauffage central, 299 000\$. Libre immédiatement. 620-2020.

FABREVILLE bung. 2 s/b, foyer, grand gar., terr. 12 214 pi.ca., s/sol fini, bon prix, sans agent. 588-5910, 989-1712.

L'ÉPIPHANIE, bung 89, 3 c.c., paille/comburant, s/sol fini, bon prix, sans agent. 588-5910, 989-1712.

OUTREMONT Duplex ou co-propriété, rue du Manoir, 6 1/2 - 7 1/2, livres, garages, Parc d'agent S.V.P. 769-3542.

STÉ-ROSE Quartier jeune, tranquille, vue magnifique. Constr. 10 ans, paysagé avec goût. 128 000 \$ Pas d'agent. 625-3748.

103 Condominiums Co-propriétés
C.D.N., charmant 5 1/2, impeccable, ensoleillé, près U de M. Hpt'aux. 87 000\$. J. Pilon. 739-1598. Transaction Mont-Royal.

103 Condominiums Co-propriétés

MAGNIFIQUES CONDOS
1 x 6 1/2, 3 x 5 1/2, refaits à neuf. Prix d'aubaine. 444-5621.

N.D.G. superbe 7 1/2, 2e d'un duplex, com. rénové, cachet, terrasse ensoleillée, 92 000\$. Aussi rez-de-ch. 6 1/2 avec s/sol non fini 92 000\$. HYP. 7 1/2. 2236-38 BELGRAVE. 278-2387. VISITE LIBRE DIM. 14H A 16H

OUTREMONT ADJ. 3e étage, 1050 pi.ca., 2 c.c., terrasse, stat., compl. rénové, cachet, mur de brique, 101 000\$. Aussi rez-de-ch., petite cour, stat., 99 000\$. HYP. à 7 1/2. 5176 de L'Esplanade, près Laurier. 278-2387. VISITE LIBRE DIM. 14H A 16H

PLATEAU - 4 1/2 800 pi.ca. o. boiserie à époque, impeccable. 89000\$. 598-8030

PLATEAU 2 1/2, 435 pi.ca., rénové à neuf, solé, design, ensoleillé, vue, 45 000\$. HYP. à 7 1/2. 4654 de Lanoudière, près Gifford. 278-2387

PRES HOPITAL MAISONNEUVE-ROSEMONT
Condominium de prestige, tour du Métis, 4ème étage, vue dégagée et superbe sur ville et boisé protégé, lumière intérieure 1 500 pi.ca. plus terrasse près de 400 pi.ca., 2 s/bains, 2 garages intérieurs. Tous services incluant saunas, piscines intérieure et extérieure, bain fourbille, salle d'exercices. Construction de qualité, concierge résident, copropriétaires responsables, sécurité, confort, proximité de toutes artères. Libre immédiatement. Prix: 210 000 \$ sur rendez-vous. Jour: 987-3838, soir: 388-2704

105 Propriétés à revenus
TRIPLEX RÉNOVÉ, 1 x 5 1/2, 2 x 3, 1200 Rosemont, 162000\$ 276-0499, 329-0595

115 Extérieur de Montréal
TRANSFERT A QUÉBEC ?
ST-ROMUALD - Hauts-Bois, libre, négo si vente rapide. 88 000\$. (418) 839-6064

120 Laurentides
ST-SAUVEUR
Propriété résidentielle ou commerciale. Prix: 270 000\$. Poss. échange. 687-0222

121 Cantons de l'Est
A SHERBROOKE Maison unique 60 x 32 x 5 c.c., 2 1/2 s/b, bi-énergie, chêne, foyers, garages, terrain 10 000 pi.ca. 819-565-9993

170 Hors-frontières à louer

PARIS
Banlieue ouest, Villennes, St-Germain (20 min. centre, métro, RER). App. luxueux, meublé, 2 c.c., à louer pour 1 an. René: 932-1630

176 Chalets à louer
LAC DES SABLES (STE-AGATHE)
Luxueux 6 pièces, foyer, tout équipé, gr. terrain paysager. Sem/mois. 256-0179

186 Maisons de repos, retraite
AHUNTSIC: résidence privée, pour personnes âgées, tous services, ambiance familiale, présence 24h, près Fleury et St-Hubert. 387-5267

CENTRE D'ACCUEIL personnes âgées, bonne nourriture, médecin, 3 repas, collation. 4755, 257-0536

251 Bureaux à louer

VIEUX-MONTRÉAL charmant air, ascenseur, métro Square Victoria, parking, 500 à 2500 pi.ca. 849-5411 ou William 731-9800, 430 Ste-Hélène.

259 Espaces commerciaux à louer
BOUL. ST-LAURENT et Mont-Royal, de 350 à 4000 pi.ca. pour bureau 85 pi.ca. Et 155 à 205 le pi.ca. pour boutique et restaurant. 733-1228.

DE GASPE, près St-Victor, 26 500, 20 000 et 10 200 pi.ca. Facilités d'expédition-réception excellentes. Le tout à un prix très abordable. 279-0486

530 Cours

VENEZ PRATIQUER votre anglais ou votre espagnol. Club bilingue MOTIE-MOTIE. 465-9128

WORDPERFECT, LOTUS, DOS, WINDOWS (cours privé) 728-9052

529 Services professionnels

SCRIPTÉ - 10 années d'expérience: films, vidéos, mess. publicitaires.

SECRETARIAT - 5 années d'expérience. Recherche contrats à court ou long terme. 362-1529

560 Entretien, rénovation
A BAS PRIX. Peinture, plâtre et réparations de tous genres. 526-9614.

569 Horticulture Pépinières
TABLE DES ARBRES et des fruits. C'est le temps! BIO VÉGÉTAL. 455-8803.

575 Déménagement

GILLES JODOIN TRANSPORT INC
Déménagements de tous genres. Spécialité: Appareils électriques. Assurance complète. 253-4374.

Automobiles
ACCURA INTEGRA RS 90 Rouge, manuel, climatiseur, aileron, 59 000 km, garantie. 11 500 \$ nég. 343-9440.

695 Automobiles
BUICK LA SABRE 1976, toute équipée, peinture originale, pneus Michelin, non accidentée. 1000\$. 645-2945.

PASSAT 91, noire, toute équipée, 61 000 km, garantie, anti-rouille, mag. 16 300 \$ Jour. 881-0946, soir: 985-8377.

160 Appartements-logements à louer

OUTREMONT, 7 1/2, haut duplex, sous-lac., 3 c.c., 1 1/2 s/bains, stat., 9005 chauffé. 769-3542.

OUTREMONT, Rockland, 4 1/2 semi-meublé, balcon, libre. 277-1822.

OUTREMONT, face au Mont-Royal, 33 ch. Côte Ste-Catherine, 2 1/2, 3 1/2, 4 1/2, chauffés, gym., "sun deck", 277-5873.

OUTREMONT, Bloomfield près Bernard, 3e, ensoleillé, 6 1/2, frais peint. Libre 700\$/mois. 495-1216

OUTREMONT: Haut duplex, 3 1/2, clair, ensoleillé, calme, stat. Meublé ou non. 598-7147

313 Ordinateurs

ABA 386 DX40 85 mb HD SVGA MOUSE INFO-LAVAL 973-8226 960 5

ABA 486DX33 85 mb HD, SVGA 4 mb MOUSE, INFO-LAVAL 973-8227 1439 5

522 Traitement de texte
C.V. PERSONNALISÉ Traitement de texte, révision, correction. Rigueur, forme et contenu. 272-4230

C.V., LETRES ET AUTRES Prix compétitifs. 862-1724

523 Traduction, rédaction

TRADUCTION RÉDACTION RÉVISION anglais, français. 343-9440.

530 Cours
ANGLAIS INTENSIF par prof diplômée de McGill. Privé, semi-privé. 527-8546.

251 Bureaux à louer

Bureaux meublés avec services
Près métro Laurier 495-9292

MÉTRO LAURIER: 5150 St-Hubert, r-de-ch., 2000 à 3200 pi.ca., libre. 273-3147.

OUTREMONT, 384 Laurier ouest, 1350 pi.ca., climatisé. 744-1481.

523 Bureaux à louer

523 Bureaux à louer
Bureaux meublés avec services
Près métro Laurier 495-9292

MÉTRO LAURIER: 5150 St-Hubert, r-de-ch., 2000 à 3200 pi.ca., libre. 273-3147.

OUTREMONT, 384 Laurier ouest, 1350 pi.ca., climatisé. 744-1481.

523 Traduction, rédaction

TRADUCTION RÉDACTION RÉVISION anglais, français. 343-9440.

530 Cours
ANGLAIS INTENSIF par prof diplômée de McGill. Privé, semi-privé. 527-8546.

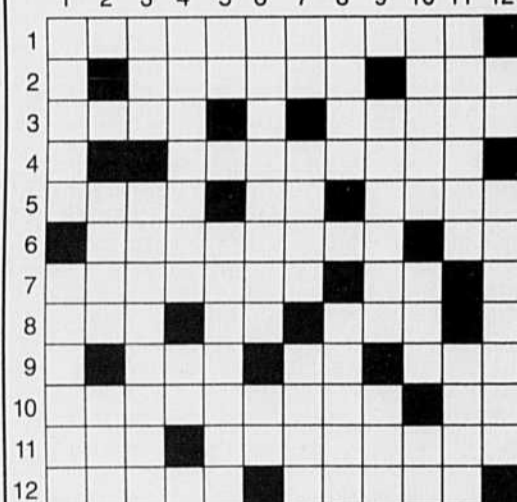
VENDEZ VOTRE AUTO À PEU DE FRAIS

Pour seulement 24\$, annoncez votre auto sur 3 lignes durant 6 jours consécutifs. 8\$ la ligne supplémentaire.

- Il est possible d'annuler la parution des annonces, mais la facturation demeure inchangée.
- De plus, aucune modification ne peut être apportée au texte après la première parution.
- Un véhicule seulement par annonce.

LE DEVOIR ANNONCES CLASSEES 985-3344

LES MOTS CROISÉS



HORIZONTELEMENT

1 — Doctrine qui considère les travailleurs comme seuls qualifiés pour diriger le mouvement socialiste.

2 — Animal marin. — Arbalète.

3 — Beau. — Farandole.

4 — Enneigée.

5 — Entêté. — Six. — Cuir.

6 — Toner. — Seul.

7 — Outil de maçon. — Eminence.

8 — Poule. — Laize. — Roi de Juda.

9 — Céans. — Strontium. — Maté.

10 — Elle marche vite. — Patrie d'Abraham.

11 — Fleuve africain. — Rigoureuse.

12 — Ecolier. — Plante à fleurs jaunes.

VERTICALEMENT

1 — Ustensile. — Visage.

2 — Individu. — Plante potagère.

3 — Rapine. — Essuie-mains.

Solution d'hier

1 COSSE NOTION
2 ESCARPEMENT
3 OMISSION NET
4 PISTONNIÈRE
5 EUROPE SOUS
6 SMUR OCEANS
7 VROMBIRA ST
8 OUESUEBANO
9 JULES VERNE
10 LA GRÈS IL
11 DESSÉS ÉTAU

DES IDÉES, DES ÉVÉNEMENTS

Des fainéants, les collégiens?

L'imposition de frais de scolarité n'est pas la solution au problème des soi-disant traînants

Alain Perreault

Président
du Conseil permanent de la jeunesse

LA COMMISSION parlementaire portant sur l'avenir de l'enseignement collégial, certains organismes, dont la Fédération des cégeps, la Chambre de commerce et l'Association des collèges privés du Québec, sont venus proposer l'imposition de frais de scolarité pour les jeunes qui mettent plus de temps que prévu à compléter leurs études. L'argumentation mise de l'avant laisse entendre que les élèves qui «se traînent les pieds» au cégep constituent un phénomène généralisé qui contribue à accroître les problèmes de financement du réseau collégial. Ces organismes suggèrent, pour régler la situation, de punir ces élèves, supposés paresseux, en leur imposant des frais de scolarité!

Que sous-entend ce genre de discours? D'abord, que les collégiens connaissent une situation financière précaire, ce qui nécessite des actions. Ensuite, qu'un nombre important de collégiens sont des fainéants et prennent trop de temps pour obtenir leur diplôme. Enfin, ces propos supposent que si les élèves avaient à payer pour leur retard (frais additionnels, ticket modérateur), cela les inciterait à se dépêcher, à aller encore et toujours plus vite.

Selon le Conseil permanent de la jeunesse (CPJ), ces allégations ne résistent pas à l'analyse des faits.

Malgré les compressions budgétaires des dernières années, les cégeps ont accumulé, au 30 juin 1991, 34,2 millions de dollars en surplus budgétaire. Leur situation n'est certainement pas si précaire, même si des compressions les forcent à réduire leurs dépenses ou à augmenter leurs revenus.

Vu le caractère incompressible de certaines dépenses — comme les salaires ou autres avantages sociaux des cadres, professeurs et professionnels — les administrateurs des collèges en sont venus à loucher du côté des étudiants. Le constat : les élèves coûtent trop cher et ne paient pas assez. Que voilà une proie facile, les boucs émissaires rêvés! Comme par hasard, de tout le réseau collégial, les élèves constituent en effet le groupe le moins protégé et le plus vulnérable : facile donc de s'y attaquer et d'ouvrir une brèche du côté du principe de gratuité qui prévalait jusqu'à maintenant...

Les «méchants profiteurs»

Ces fainéants sont-ils si nombreux? Sur ce point, les données du ministère de l'Enseignement supérieur et de la Science (MESS) et du Conseil permanent de la jeunesse (*Une cure de jeunesse pour l'enseignement collégial*, avis, CPJ, novembre 1992) convergent : près des deux tiers des diplômés qui n'ont pas changé de programme en cours

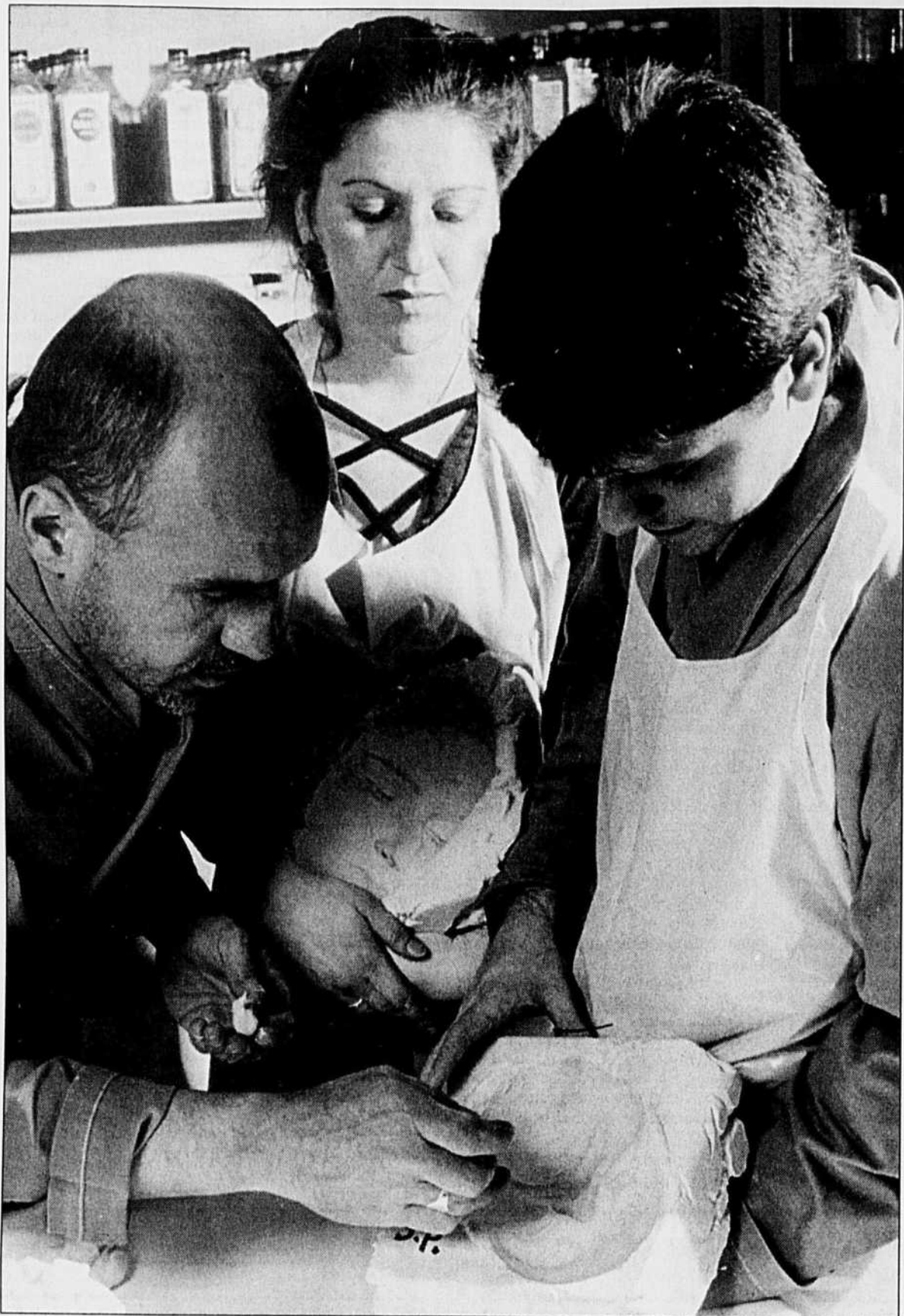
de route ont complété leurs études collégiales dans le temps prévu. Donc, un premier constat s'impose : le prolongement des études n'est pas un phénomène qui touche la majorité des élèves.

Par ailleurs, toujours selon les mêmes sources, la principale raison qui explique une durée plus longue que prévu des études est le changement de programme. Selon l'enquête récente du CPJ, les tiers des collégiens (36,1 %) changent de programme d'études en cours de route. Or, le fait que les collégiens placent des cours de concentration ou de spécialité au premier trimestre signifie automatiquement un retard de cheminement pour tout élève qui effectue un changement de programme.

Et pourquoi ces jeunes changent-ils de programme? Parce que celui-ci ne correspondait pas à l'idée qu'ils s'en étaient faite (48,2%), selon l'enquête du CPJ, et parce qu'une fois arrivés au collège, ils ont développé un intérêt plus grand pour un autre programme (16,1%).

À 16 ou 17 ans, qui peut effectuer un choix de carrière définitif? Les jeunes entrent au collège à cet âge où l'on explore, où l'on se cherche une identité, une voie, où l'on connaît mal le marché du travail et les différents programmes offerts. Pourquoi n'aurait-ils pas droit au changement, au début de leur vie d'adulte, quant leur avenir est en question?

Après les changements de programme, la seconde cause d'allongement



Des étudiants en thanatologie au Cégep de Rosemont confectionnent des masques en plâtre.

PHOTO R. ETCHÉVEY

des études est l'échec scolaire. L'enquête menée par le Conseil permanent de la jeunesse indique que le quart (24,1 %) des collégiens ont subi quatre échecs ou plus pendant leurs études collégiales. Ces échecs obligent les élèves à prolonger leurs études d'un trimestre s'ils veulent

obtenir leur diplôme. En imposant des frais de scolarité à ces élèves, les collégiens n'accorderaient plus aux jeunes la possibilité de se reprendre gratuitement? On voudrait les punir d'avoir connu un échec? Est-ce la nouvelle façon d'inciter les jeunes à poursuivre leurs études?

Les jeunes en sont donc réduits à s'orienter par essai-erreur avant de trouver le programme d'études et le choix de carrière qui correspond à leurs goûts et leurs aptitudes, ce qui n'est pas sans conséquences sur la durée des études. L'allongement des études collé-

giales coûte cher, dit-on. Mais on oublie de préciser que l'abandon scolaire coûte encore plus cher!

La lutte à l'abandon

Chaque année, le gouvernement verse aux cégeps des subventions pour chaque élève inscrit. Or, le tiers des élèves décrochent en cours de route. Ainsi, le gouvernement verse chaque année près de 7 000 \$ en subvention pour chacun des 40 000 jeunes qui abandonnera ses études. Cela signifie 280 millions de dollars par année, sans compter le fait qu'un jeune demeure deux ans en moyenne avant d'abandonner, ce qui représente des coûts directs de plus de un demi-milliard de dollars.

Mais alors, comment se fait-il qu'on ne fasse pas une priorité de la lutte à l'abandon? Si une part des subventions gouvernementales était tributaire du nombre d'élèves que les cégeps mènent à la réussite, en serait-il de même? À l'heure actuelle, les cégeps gèrent leur budget tout en laissant les élèves à eux-mêmes, avec des ressources d'aide et un encadrement déficients. Tandis qu'un grand nombre de jeunes vivent des difficultés académiques, on ne compte qu'un aide pédagogique individuel pour 1 000 élèves!

Dans la ronde des compressions budgétaires effectuées par le gouvernement depuis quelques années, ce sont les services aux élèves qui écopent le plus. Non seulement coupe-t-on de plus en plus dans les maigres ressources d'aide aux élèves, mais on voudrait, par surcroît, faire payer ces derniers?

Si l'on tient vraiment à parler de réduction des coûts, au lieu de s'en prendre aux étudiants, pourquoi ne pas remettre en question le nombre de cadres qui ne cesse de croître dans le réseau collégial public. Selon les données du MESS, il y a plus de cadres dans les cégeps que de ressources professionnelles d'aide aux élèves! En 1990-1991, le réseau collégial public comptait 5,9 cadres pour 1 000 élèves à temps complet, comparativement à 4,4 professionnels non-enseignants.

De l'aide, S.V.P.!

Une majorité de collégiens complètent leurs études dans le temps prévu, ce qui peut paraître surprenant, compte tenu de l'absence quasi totale d'encadrement et d'appui offerts par le collège.

Plutôt que de s'attaquer de façon démagogique aux jeunes qui prennent un peu plus de temps à compléter leurs études collégiales, le Conseil considère que les collégiens devraient fournir aux élèves l'encadrement nécessaires pour les mener à la réussite.

Ce n'est pas en voulant faire croire que les étudiants retardataires sont des lâches, des paresseux que l'on va bâtir la société de demain.

Pour faire face à tous les défis qui les attendent, les jeunes ont besoin d'appui, de soutien. Pas de mépris.

La petite misère des banques alimentaires

Henri Lamoureux

Écrivain et éthicien, l'auteur enseigne
à l'École de service social
de l'Université de Montréal

LES BANQUES alimentaires seraient, de l'avis de Mme Patricia Green, députée fédérale conservatrice et secrétaire du Comité des Communes sur la pauvreté, «des organismes utiles surtout à celles et ceux qui y travaillent». Mieux, les personnes recevant de l'aide sociale peuvent très bien se passer de ce luxe puisque l'État pourvoit suffisamment à leurs besoins.

Voilà une déclaration qui résume sans doute à elle seule toute la pensée sociale du gouvernement auquel appartient cette politicienne au grand cœur.

Quand on occupe la position de cette dame au sein d'un gouvernement qui n'a jamais brillé par sa compassion, quand la magouille politicienne et le patronage dans lequel on baigne à longueur d'année ne nous font pas sourcilier, quand les rapports du Vérificateur général sur les entouloppettes et la mauvaise gestion de ses petits amis ne nous empêchent pas de dormir, quand on ne connaît rien à la pauvreté, il serait sans doute mieux avisé de se taire plutôt que de dire des âneries.

L'existence de tant de banques alimentaires est un scandale qui témoigne à sa manière de notre incohérence éthique.

Savez-vous ce que c'est, madame la ministre, ce d'être pauvre? Avez-vous déjà eu recours à l'aide sociale? Bien sûr que non!

Quand vos électrices et électeurs vous remercieront de vos services, irez-vous vous inscrire à l'assurance-chômage? Bien sûr que non! Vous aurez probablement droit, comme vos petits copains politiques, au régime des sinécures partisans.

Les banques alimentaires ne sont pas là pour vous, chère madame. Vous êtes d'une autre classe de monde. Vous êtes trop bien pour ça, n'est-ce pas?

Les refoulés du système

Vous ne connaissez pas la petite misère quotidienne des refoulés de votre système, madame.

Vous ne saurez jamais ce que signifie la perte de l'estime de soi, celle qui advient quand on a l'impression de ne pas être à notre place dans une société riche.

Vous ne saurez jamais ce que c'est que de traîner sa honte devant des bénévoles et des sous-payés qui vous remettent les restes d'une minorité gavée à s'en faire péter l'âme. Vous ne vivrez pas avec la hantise des boubo-macoutes et ne paraderez pas devant un fonctionnaire de l'assurance-chômage qui vous observera, l'oeil placide, vous faisant passer au scanner des directives et règlements l'autorisant à vous coincer.

Vous et vos collègues êtes élus par des électrices et électeurs dont vous ne connaissez jamais le sort, sauf déchéance totale. C'est cette ignorance qui constitue la base de la représentation dans les démocraties libérales. La pauvreté, madame la députée de Toronto, c'est non seulement d'être contraint à l'utilisation de banques alimentaires, mais peut-être surtout de vivre dans une société où, plutôt que de se révolter contre ce qui est révoltant, on s'y habitue.

Montrer à pêcher ou donner du poisson?

Peut-être bien que les banques alimentaires préfigurent de l'organisation sociale, dans la société duale que vous et vos complices êtes en train de nous concocter, avec toute la belle ardeur des ignorants? Je vous concède, madame la députée, qu'il vaut mieux apprendre aux personnes à pêcher que de leur donner du poisson.

Moi et d'autres croyons en cette pédagogie, et c'est grâce à elle que naquirent plusieurs des meilleures ressources sociales mises au service des populations canadienne et québécoise au cours du dernier quart de siècle.

Je me souviens qu'il n'y a pas si longtemps,

nous luttons contre «l'idéologie des paniers de Noël».

Nous pensions pouvoir mesurer notre degré réel d'humanité à celui que nous accordions aux autres.

Nous pensions que les gens pouvaient assumer le pouvoir sur leur vie et qu'ils étaient capables d'être des sujets de leur développement plutôt que les objets de la sollicitude privée ou étatique. Nous opposions notre révolte à la morgue politicienne et à l'insensibilité d'une bourgeoisie hypocrite.

Des gens comme vous ont tout fait pour réduire la portée de notre travail. À la limite, certaines et certains d'entre nous ont été harcelés par votre police et soupçonnés de vouloir soviétiser votre paradis.

Madame la députée conservatrice, informez-vous auprès de vos patrons, ils vous diront qu'ils préfèrent de beaucoup subventionner les banquiers alimentaires de l'industrie de la misère humaine. Mieux, pensez-y vous-même: l'alternative serait une plus grande mesure de justice économique et sociale.

L'alternative aux banques alimentaires conduirait peut-être les pauvres à redécouvrir la rue. Pensez donc, madame la ministre adjointe, la rue... les pavés... les lampadaires... Des activistes payés par on ne sait plus qui pour agiter le bon peuple.

Allons, très chère madame, à votre bon cœur! Une boîte de macaroni au fromage pour la banque alimentaire, votre vieux linge pour le vestiaire du pauvre, votre vieux sofa à la Salvation Army et, peut-être, si vous ne dépensez pas toute votre allocation non imposable, pourriez-vous faire don de quelques sous à votre maison d'hébergement pour femmes violentées la plus proche.

À votre bon cœur, madame la députée! Au bon cœur de vos collègues très gras. Nous ne sommes pas fiers et acceptons n'importe quoi de n'importe qui. Même de celles et ceux qui nous méprisent.

À votre bon cœur, madame la secrétaire du Comité des Communes sur la pauvreté.

Contre la fermeture de la Cinémathèque

Denis Simard

Président
de l'Association pour l'avancement
des sciences et des techniques
de la documentation

L'ASSOCIATION pour l'avancement des sciences et des techniques de la documentation (ASTED), organisme culturel groupant près de 700 spécialistes du secteur des bibliothèques, s'inquiète des dernières orientations prises par la Ville de Montréal en ce qui a trait au budget alloué au développement des bibliothèques.

L'ASTED s'insurge contre la décision de fermer la Cinémathèque et la mise en veilleuse des services de la Phonothèque.

Ces décisions entraîneront de sérieuses réductions de services à la population montréalaise tout en contribuant à faire de Montréal, une ville qui se classe en fin de peloton parmi les grandes villes canadiennes en matière culturelle.

On ne peut prétendre que de telles décisions rehaussent le niveau de fréquentation des bibliothèques publiques et à favoriser la lecture et les autres activités culturelles par les jeunes ou par la population.

Malgré la réouverture des bibliothèques durant la période des vacances de la construction, l'ouverture d'une nouvelle succursale à Rivière-des-Prairies et le maintien des allocations budgétaires pour l'achat de livres, Montréal est, parmi les municipalités québécoises, la moins généreuse à l'égard des achats de livres au prorata de la population desservie.

L'ASTED est en désaccord avec la fermeture de la Cinémathèque dont la collection regorge de 40 000 diapositives, 6 400 films 16 mm et 8 000 vidéocassettes dont une partie circule dans les bibliothèques de quartier. Les films 16 mm pourraient être versés à la Cinémathèque québécoise.

On nous dit privilégier le livre au détriment d'une technologie désuète. Force nous est de reconnaître que l'on n'a pas eu un minimum de clairvoyance à la Ville de Montréal pour amorcer le virage technologique à la fin des années 80 qui aurait permis de mieux desservir la population en documents audiovisuels, comme certaines municipalités le font en offrant à leurs citoyens des documents VHS à caractère éducatif et informatif.

La Phonothèque connaît une réduction de ses heures d'ouverture, la Ville se questionne sur son existence en 1994. Les mesures budgétaires font état d'une interruption des acquisitions de disques compacts et de cassettes à la Phonothèque et des acquisitions dans l'ensemble des bibliothèques de quartier. À cela s'ajoute une réduction de personnel qui entrainera une baisse de l'expertise nécessaire au bon fonctionnement de la Phonothèque et des conséquences sur la qualité des services.

À la présentation des budgets, les autorités de la Ville de Montréal avouaient candidement qu'elles allaient «procéder dans les prochains mois à une analyse des conséquences de ces réductions. Cela relève de la plus haute improvisation et dénote un profond désintérêt pour le citoyen.

Ce dernier pourrait espérer autre chose d'une administration qui se dit soucieuse du citoyen ordinaire.

L'équipe du DEVOIR LA RÉDACTION Journalistes : à l'information générale et métropolitaine : Claude Beauregard, Sylvain Blanchard, Paul Cauchon, Pierre Cayouette, Jean Charrier, Louis-Gilles Francoeur, Jean-Denis Lamoureux, Louis-Guy L'Heureux, Caroline Montpetit, Bernard Morrier, Isabelle Paré, Laurent Sourmis, Guy Taillefer, Danny Veil, Jacques Grenier et Jacques Nadeau (photographies); à l'information culturelle : Michel Bélier (responsable), Yves d'Avignon, Paule Des Rivières, Marie Laurier, Robert Lévesque, Odile Tremblay (Le Plaisir des livres); à l'information économique : Gérard Bénéubé (responsable), Robert Dutriscac, Catherine Leconte, Jean-Pierre Legault, Serge Truffaut, Claude Turcotte; à l'information internationale : Jocelyn Coulon (responsable), François Brousseau (éditorialiste), Sylviane Tramier, Clément Trudel; à l'information politique : José Boileau, Jean Dion, Pierre O'Neill, Gilles Lesage (correspondant parlementaire et éditorialiste à Québec), Michel Verne (correspondant parlementaire à Québec), Chantal Hébert (correspondante parlementaire à Ottawa); à l'information sportive : Roland-Yves Carignan, Suzanne Marchand (adjointe à la direction), Marie-Josée Hudon, Jean Sébastien (commis), Danielle Cantara, Thérèse Champagne, Christiane Vaillant (clavistes), Marie-Hélène Alarie (secrétaire à la rédaction), Isabelle Baril (secrétaire à la direction); LA DOCUMENTATION Gilles Paré (directeur), Manon Scott, Sylvie Scott, Serge Laplante (à Québec), Rachel Rochefort (Ottawa); LA PUBLICITÉ Lise Millette (directrice), Jacqueline Avni, Brigitte Cloutier, Francine Gingras, Johanne Guibeau, Lucie Lacroix, Christiane Legault, Lise

Major (publicitaires), Marie-France Turgeon, Micheline Turgeon (maquettistes), France Grenier (secrétaire); L'ADMINISTRATION Nicole Carmel (coordonnatrice des services comptables), Florine Cormier, Céline Furoy, Jean-Guy Lacas, Marie-France Légaré, Raymond Matte, Nathalie Perrier, Danielle Ponton, Danielle Ross, Linda Thériault (adjointe à l'administration), Raymond Guay (responsable du financement privé); LE MARKETING ET SERVICE À LA CLIENTÈLE Christiane Benjamin (directrice), Monique Corbeil (adjointe), Nathalie Thabet (responsable du marché institutionnel), Monique L'Heureux, Lise Lachapelle, Olivier Zaida, Rachelle Lecter-Venne, Jean-Marc Ste-Marie (superviseur aux promotions des abonnements), Louise Paquette; LA PRODUCTION Johanne Brunet, Lynda Di Cesare, Richard DesCormiers, Michael Schneider, Louis Simoneau; LES ANNONCES CLASSEES ET LES AVIS PUBLICS Yves Williams (superviseur), Manon Blanchette, Serge César, Dominique Charbonnier, Marlène Côté, Josée Lapointe, Sylvie Laporte, Jean Laurin, Pierrette Rousseau, Micheline Ruelland; LE DEVOIR est publié par l'imprimerie Populaire Limitée, société à responsabilité limitée, dont le siège social est situé au numéro 2050, rue de Bleury, Montréal, H3A 3M9. Il est composé et imprimé par Imprimerie Dumont, 7743 rue Bourdeau, une division des imprimeries Québecor Inc., 612, avenue rue St-Jacques, Montréal, L'Agence Presse Canadienne est autorisée à employer et à diffuser les informations publiées dans le Devoir. Le Devoir est distribué par Messageries Dynareques, division du Groupe Québecor. Le Devoir (ISSN - 003709) is published daily by l'imprimerie Populaire, Limitée, 2050 De Bleury, 9^e étage, Montréal, Québec H3A 3M9. Subscription rate per year is \$439.33 USD. Second Class Postage paid at Champlain, N.Y. US POSTMASTER: send address changes to: Insa, P.O. Box 1518, Champlain, N.Y. 12919-1518.